Fonctionnement des marchés en Belgique et évolution des marges

Observatoire des prix - 2022

economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

INR CN

.be

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

- 0800 120 33 (numéro gratuit)
- SPFEco
- @spfeconomie
- linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)
- instagram.com/spfeco
- youtube.com/user/SPFEconomie
- economie.fgov.be

Éditrice responsable :
Séverine Waterbley
Présidente du Comité de direction
Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

Version internet

311-22

Table des matières

Introduction **4**

1. Screening horizontal des secteurs marchands **5**

1.1. Méthodologie 5

1.2. Résultats 6

1.2.1. Secteurs industriels 6

1.2.2. Secteurs des services 9

2. Evolution de la rentabilité des différents secteurs marchands de l'économie belge **12**

2.1. Evolution de la rentabilité dans la décennie pré-COVID : comparaison avec les pays voisins ..13

2.1.1. Aperçu général de l'évolution de la rentabilité 13

2.1.2. Evolution de la rentabilité des secteurs industriels 16

2.1.3. Evolution de la rentabilité des secteurs des services 17

2.1.4. Lien avec les résultats du screening horizontal des secteurs 18

2.2. Evolution de la rentabilité lors de la crise du COVID 20

2.2.1. Aperçu général de l'évolution de la rentabilité en période COVID 21

2.2.2. Evolution de la marge nette des plus gros secteurs de l'économie belge 23

2.2.3. Evolution de la marge des secteurs industriels 26

2.2.4. Evolution de la marge des secteurs des services 28

2.2.5. Conclusion 31

3. Conclusion **32**

4. Annexes **33**

Annexe 1 :Définition des indicateurs 33

Annexe 2 : Approche méthodologique et sources de données statistiques 37

Introduction

Ces dernières années, les différents secteurs de l'économie belge ont été touchés par une succession de crises. Les tensions sur les coûts énergétiques et d'approvisionnements ont succédé aux fermetures liées aux mesures sanitaires pour lutter contre le COVID. Les crises successives bouleversent ainsi l'actualité économique et impactent le fonctionnement des différents marchés, tant au niveau de l'offre que de la demande.

Le screening horizontal des secteurs effectue un état des lieux de la concurrence sur les différents marchés des biens et services en Belgique. Publié chaque année par l'Observatoire des prix, ce rapport affine la connaissance du fonctionnement des secteurs marchands belges et permet de détecter des dysfonctionnements. Ces derniers ont un impact tant sur le niveau et l'évolution des prix à la consommation que sur la compétitivité de toute l'économie belge. En cette période de turbulences, cet outil permet de mettre en avant des tendances structurelles sur un éventuel manque de concurrence dans certains secteurs.

Le contexte actuel de forte inflation, marqué par des tensions sur les coûts de production, pose la question de la transmission des prix au sein des différentes filières de l'économie belge et rend dès lors centrale l'analyse du niveau et de l'évolution des marges des différents secteurs. C'est pourquoi, ce rapport se concentre sur l'analyse de la rentabilité, tant au niveau historique que de l'impact de la crise du COVID sur les marges de différents secteurs. Malheureusement, les données détaillées actuellement disponibles ne permettent pas de couvrir l'année 2022. Ce rapport permet toutefois d'analyser dans quelle mesure les secteurs étaient déjà fragilisés avant le début de la période actuelle de tensions sur les coûts de production.

La première partie du rapport présente l'outil récurrent de screening du fonctionnement de marché et met en avant les principaux secteurs affichant un risque élevé de dysfonctionnements de marché. La seconde partie analyse la rentabilité des différents secteurs. Elle aborde premièrement l'évolution de la rentabilité des différents secteurs dans la décennie pré-COVID, puis mesure deuxièmement l'impact de la crise du COVID sur les marges des différents secteurs.

1. Screening horizontal des secteurs marchands

1.1. Méthodologie

Ce screening couvre tous les secteurs marchands de l'économie belge[1]. Il a pour objectif d'identifier les secteurs qui pourraient ne pas fonctionner de manière optimale et qui mériteraient une analyse plus approfondie en termes de fonctionnement de marché.

Le screening est basé sur un indicateur composite. Celui-ci synthétise les données relatives à plusieurs dimensions du fonctionnement de marché. Il offre ainsi une vue d'ensemble sur la performance des différents secteurs et permet de les comparer plus facilement. Toutefois, l'interprétation de l'indicateur composite exige la plus grande prudence car cet agrégat peut cacher des évolutions opposées de ces différentes composantes.

Comme lors des exercices précédents de screening, l'indicateur composite comprend cinq indicateurs qui décrivent la structure du marché et quatre indicateurs qui reflètent la dynamique du marché[2].

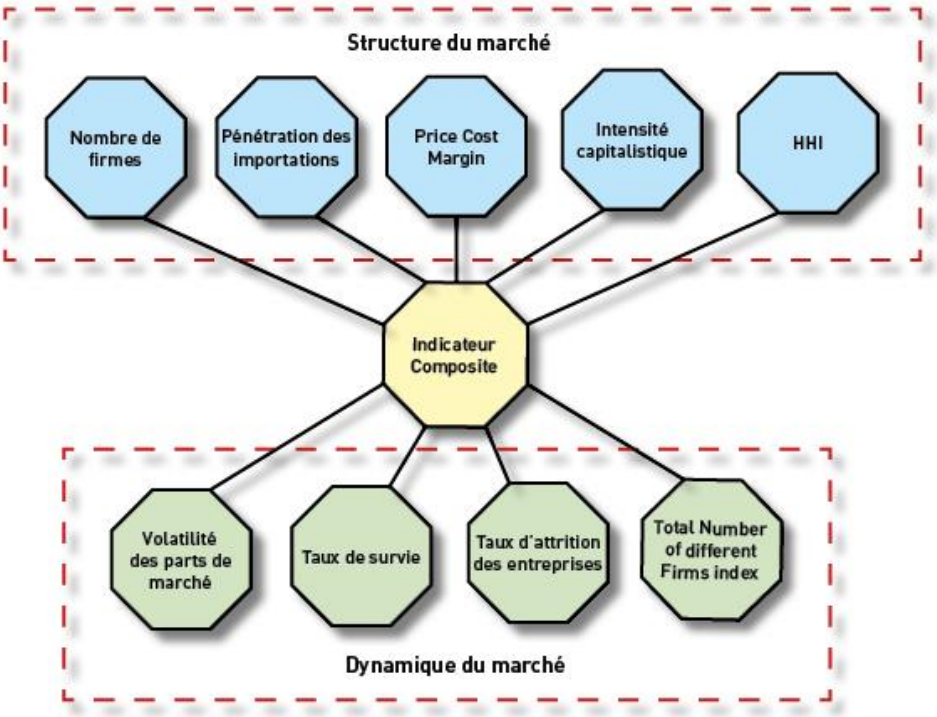

Parmi les indicateurs de structure de marché, le **nombre d'entreprises** et l'**indice de Herfindahl-Hirschmann (HHI)** mesurent la concentration des entreprises sur le marché. Le **Price Cost Margin (PCM)** donne une approximation de la marge bénéficiaire brute générée par une entreprise. La facilité d'accès à un secteur est évaluée entre autres par l'**intensité capitalistique**. Enfin, le **taux de pénétration des importations** permet d'estimer dans quelle mesure un secteur est exposé à la concurrence d'entreprises étrangères. Pour l'instant, en raison de l'absence des données complètes, ce dernier indicateur n'est calculé que pour les industries.

[1] Dans ce texte, le terme « secteur » est utilisé comme synonyme du terme « branche d'activité » tiré des comptes nationaux et ne peut pas être assimilé au terme « secteur institutionnel » issu de ces mêmes comptes nationaux. Les termes « secteurs marchands » et « branches d'activité marchandes » sont dès lors considérés et utilisés comme synonymes dans le texte.

[2] Pour plus de détails sur les différents indicateurs, voir l'annexe 1 du présent rapport.

Parmi les indicateurs de la dynamique du marché, le **taux d'attrition des entreprises (churn rate)**, quantifie les parts de marché des entreprises entrantes ou sortantes d'un secteur lors de l'année sous revue. Le **taux de survie** mesure la pérennité des entreprises sur le marché sur une période de 5 ans. Le **taux de rotation** répertorie les firmes qui ont fait partie des huit plus importantes en termes de chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années. Enfin, la **volatilité des parts de marché** de toutes les entreprises d'une année à l'autre est également prise en considération.

L'indicateur composite est construit selon la même méthodologie et utilise les mêmes sources statistiques que lors des précédents exercices de screening[3]. Tous les indicateurs sont calculés à partir des données de cinq années, de 2016 à 2020 inclus[4], les données de la dernière année (2020) servant de référence. Le screening sectoriel porte exclusivement sur les activités marchandes et les secteurs sont définis selon la classification NACE la plus détaillée[5]. Au total, 573 secteurs sont analysés. Les 221 secteurs industriels et les 352 secteurs des services sont analysés séparément.

1.2. Résultats

Les résultats se basent sur le classement des secteurs selon l'indicateur composite. Plus ce dernier est élevé (proche de 1), plus grand est le risque de dysfonctionnements de marché. Dans ce rapport, l'accent est principalement mis sur les 10 secteurs industriels et les 15 secteurs des services les plus importants parmi ceux qui affichent l'indicateur composite le plus élevé[6]. Toutefois, les résultats pour l'ensemble des secteurs sont également publiés[7].

1.2.1. Secteurs industriels

Les secteurs des **matériaux de construction** sont fortement représentés dans le classement des secteurs affichant un risque élevé de dysfonctionnements (voir tableau 1). La fabrication de chaux et plâtre (NACE 2352) présente l'indicateur composite le plus élevé. La fabrication de briques (23321), d'éléments en plâtre pour la construction (2362) et de ciment (2351) ressortent également de l'analyse**. L'industrie alimentaire et des boissons** n'est pas en reste, avec quatre secteurs présents dans le classement, à savoir la fabrication de margarine (1042), de sucre (1081), de produits amylacés[8] (1062) et de malt (1106).

---

[3] Cf Annexe 2 pour l'approche méthodologique et les sources de données statistiques.

[4] Les années antérieures n'entrent pas en ligne de compte en raison de la complexité de l'intégration des données sur les groupements d'entreprises. D'autre part, la méthode de calcul des indicateurs requiert des données exhaustives, encore insuffisamment disponibles pour l'année 2021 au moment de la rédaction.

[5] Même s'il s'agit de la segmentation la plus détaillée possible, la délimitation des secteurs selon la nomenclature NACE ne correspond pas nécessairement à celle des marchés où se joue la concurrence effective. Par ailleurs, comme lors des screening précédents, des filtres sont appliqués afin d'éliminer certains secteurs marchands qui possèdent un cadre réglementaire spécifique (ex : agriculture, services financiers, …) ou dont les données ne permettent pas la représentativité des indicateurs (pour plus de détails, cf. les rapports de screening précédents).

[6] Le TOP 10 et le TOP 15 ne portent que sur les secteurs qui dépassent 100 millions EUR de chiffre d'affaires intérieur. Le « Chiffre d'affaires intérieur » est une variable importante dans l'exercice de screening. Elle représente le chiffre d'affaires annuel par entreprise sur le marché intérieur et est calculée comme la différence entre le chiffre d'affaires total de l'entreprise et la valeur totale des biens exportés par celle-ci. Le chiffre d'affaires total provient des comptes annuels de l'entreprise ou des données des déclarations de TVA tandis que la valeur des biens exportés provient des données de la Banque Nationale.

[7] Voir fichier EXCEL en annexe de ce rapport.

[8] Le secteur 1062 reprend la production de produits contenant de l'amidon, à partir de riz, de pommes de terre, de maïs, etc.

Le secteur de la **production de métaux précieux** (2441) est le plus important du classement sur le plan du chiffre d'affaires intérieur. Il est suivi par la fabrication de produits amylacés (1062) et de ciment (2351).

Le graphique 1 présente, pour ces secteurs, la contribution de chaque indicateur à l'écart entre le score final du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne, ce qui contribue à pousser à la hausse la valeur de l'indicateur composite. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne, ce qui atténue le risque de dysfonctionnements du marché. Dans ce graphique, les secteurs sont classés selon leur score à l'indicateur composite. Ainsi par exemple, le secteur de la fabrication de margarine (1042) présente une intensité capitalistique et un Price Cost Margin (PCM) plus faibles que la moyenne des secteurs industriels, tout en ayant des valeurs plus problématiques pour l'ensemble des autres indicateurs.

La plupart de ces secteurs sont fortement concentrés. La production de métaux précieux (2441) et la fabrication de margarine (1042) et d'éléments en plâtre pour la construction (2362) affichent les valeurs de l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI) les plus élevées (voir tableau 1). Toutefois, certains subissent une concurrence venant des firmes étrangères légèrement plus élevée que les autres, comme la fabrication de sucre (1081) (taux de pénétration des importations de 0,49) et de malt (1106) (0,35), même si ce score reste plus faible que la moyenne des secteurs industriels (0,48).

L'indicateur PCM est particulièrement élevé dans les secteurs de la fabrication de briques (23321) (PCM de 21,9 %, contre 10,9 % pour la moyenne des secteurs industriels) et du traitement physico-chimique des boues et déchets liquides (38212) (21,6 %). En revanche, la marge brute est relativement faible dans la fabrication de margarine (1042) (3,5 %), de produits amylacés (1062) (3,8 %) et de sucre (1081) (4,7 %).

Tableau 1 TOP 10 des secteurs industriels selon l'indicateur composite (IC), secteurs avec un chiffre d'affaires > 100 millions EUR, période 2016-2020

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires intérieur 2020 (en millions EUR)	Indicateur Composite	HHI 2020	PCM 2020
2352	Fabrication de chaux et plâtre	417,65	**0,81**	0,45	11,43%
1042	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	441,36	**0,75**	0,70	3,50%
23321	Fabrication de briques	449,43	**0,74**	0,39	21,93%
38212	Traitement physico-chimique des boues et des déchets liquides	112,37	**0,71**	0,35	21,64%
1081	Fabrication de sucre	290,60	**0,70**	0,52	4,66%
1062	Fabrication de produits amylacés	881,35	**0,69**	0,57	3,76%
2362	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	232,54	**0,68**	0,66	11,39%
1106	Fabrication de malt	176,20	**0,66**	0,53	7,34%
2441	Production de métaux précieux	3145,97	**0,66**	0,99	5,20%
2351	Fabrication de ciment	836,14	**0,65**	0,35	12,79%

Remarque : plus l'indicateur composite est proche 1, plus il est considéré comme problématique. Il en va de même pour l'indice de Herfindahl-Hirschmann (HHI). Le PCM doit être lu comme une marge brute d'exploitation, exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires.
Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Graphique 1 Contribution des différents indicateurs, TOP 10 des secteurs industriels selon l'indicateur composite, secteurs avec un chiffre d'affaires > 100 millions EUR, période 2016-2020

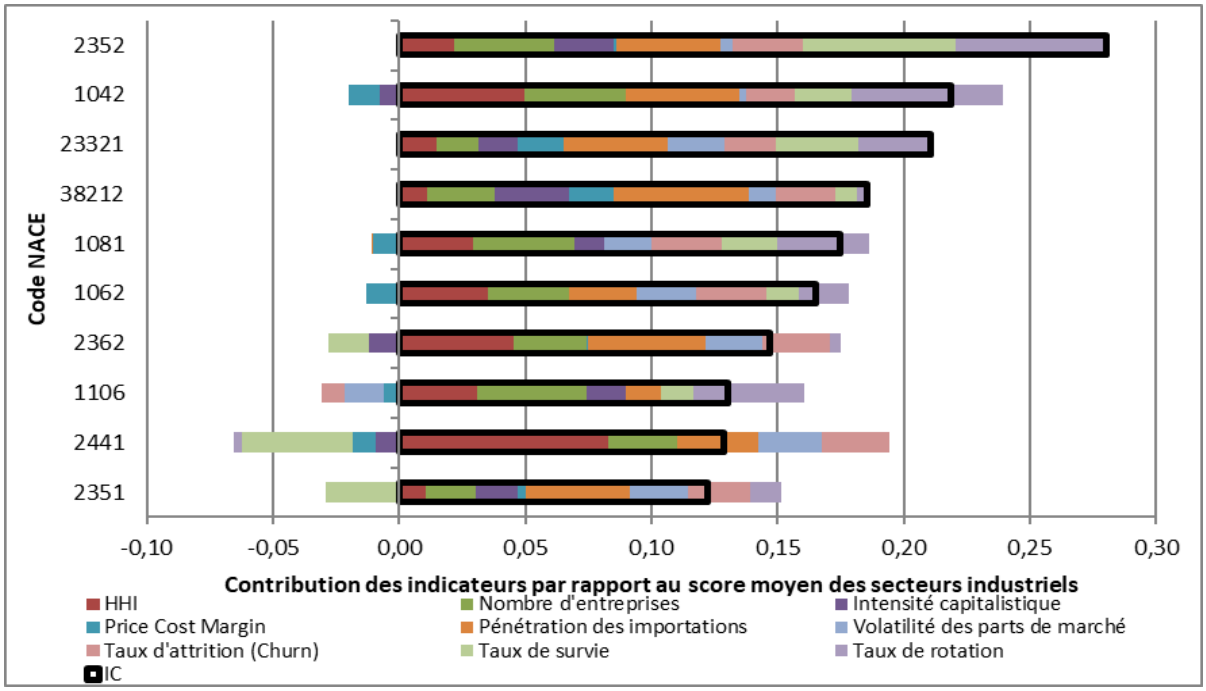

Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.
Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Outre ceux du TOP 10, d'autres secteurs industriels peuvent être mis en avant par un ou plusieurs indicateurs du fonctionnement de marché. Ainsi, certains ont présenté entre 2016 et 2020 une très faible volatilité des parts de marché d'une année à l'autre, tout en affichant une rentabilité plus élevée que la moyenne des secteurs industriels (10,9 %) (voir tableau 2). Il s'agit notamment de l'Industrie des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes (1107), de la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (2014), de placage et de panneaux de bois (1621) et de matériel d'installation électrique (2733).

Tableau 2 Secteurs industriels (hors TOP et > 100 millions EUR de chiffre d'affaires) affichant un PCM moyen supérieur à la moyenne des secteurs industriels et un faible niveau moyen de volatilité, 2016-2020

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires intérieur 2020 (en millions EUR)	PCM 2016-2020	Volatilité 2016-2020
1107	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes	1.609,90	14,25%	0,03
1621	Fabrication de placage et de panneaux de bois	606,74	13,28%	0,04
2733	Fabrication de matériel d'installation électrique	210,37	15,29%	0,06
2014	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	6.137,90	14,05%	0,07
2720	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	144,72	13,35%	0,07
2572	Fabrication de serrures et de ferrures	148,55	16,89%	0,08
20412	Fabrication de produits d'entretien	129,95	16,28%	0,08

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Par ailleurs, la situation concurrentielle d'une série de secteurs semble se détériorer au cours de la période analysée (tableau 3). En 2020, l'indicateur HHI et l'indicateur PCM étaient notamment les plus élevés de la période pour les secteurs de la fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels (2825), de peintures et vernis (2030), de produits azotés et d'engrais (2015) et de produits à base de tabac (1200). Il en va de même pour les secteurs des emballages en matières plastiques (2222) et en bois (1624).

Tableau 3 Secteurs industriels (> 100 millions EUR de chiffre d'affaires intérieur) affichant une hausse du HHI et du PCM, 2016-2020

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires intérieur 2020 (millions EUR)	HHI 2016-2018	HHI 2019	HHI 2020	PCM 2016-2018	PCM 2019	PCM 2020
2825	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels[9]	2.031,74	0,54	0,61	0,70	6,92%	6,84%	9,28%
2030	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	849,58	0,12	0,14	0,15	7,76%	7,50%	9,83%
2015	Fabrication de produits azotés et d'engrais	737,29	0,18	0,17	0,23	6,00%	6,97%	9,11%
2222	Fabrication d'emballages en matières plastiques	663,44	0,04	0,05	0,07	9,25%	8,73%	11,53%
1624	Fabrication d'emballages en bois	315,77	0,05	0,09	0,12	5,19%	7,77%	9,66%
1200	Fabrication de produits à base de tabac	172,12	0,15	0,23	0,28	12,73%	13,20%	16,05%
1729	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	157,77	0,08	0,08	0,11	10,67%	13,58%	16,43%

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

1.2.2. Secteurs des services

Au niveau des secteurs des services, les transports par conduites[10] (NACE 4950) et les télécommunications filaires (6110) affichent l'indicateur composite le plus élevé (voir tableau 4). Dans ce classement, parmi les 15 secteurs de services, se retrouvent quatre **secteurs de la location**, comme la location de camions (7712) et de matériel informatique (7733). **Trois secteurs du commerce de gros** s'y retrouvent également, à savoir celui de céréales et semences (46211), de pommes de terre (46311) et de viande de volaille (46322), ainsi que **deux secteurs du commerce de détail** : en grandes surfaces non spécialisées (47192) et les détaillants de maroquinerie (47722).

Sur le plan du chiffre d'affaires intérieur, les plus gros secteurs du classement sont les télécommunications filaires (6110), la recherche et développement en biotechnologie (7211) et les travaux de dragage[11] (42911).

Certains secteurs sont fortement concentrés (voir graphique 2), comme la recherche-développement en biotechnologie (7211) (HHI de 0,79), les transports par conduites (4950) (0,66) et la location de matériels de transport par eau (7734) (0,62). Tandis que la location de camions (7712) (0,06) affiche un HHI inférieur à la moyenne des services (0,10).

[9] Ce secteur 2528 reprend la fabrication d'équipements industriels pour la production du froid y compris l'assemblage des éléments les composant, la fabrication de machines et d'appareils pour le conditionnement de l'air, y compris pour les véhicules automobiles, la fabrication de ventilateurs à usage non domestique, la fabrication d'échangeurs de chaleur, la fabrication de machines à liquéfier l'air ou le gaz et la fabrication de ventilateurs de grenier (ventilateurs sur pignon, ventilateurs sur toit, etc.).

[10] Ce secteur 4950 comprend le transport de gaz, de liquides, d'eau, de boues et d'autres substances, par conduites, mais également l'exploitation de stations de pompage.

[11] Ce secteur 42911 reprend notamment la réalisation de travaux de dragage, le curage des cours d'eau ; fossés,…, et les activités de promotion immobilière pour la réalisation des travaux de dragage.

Plusieurs secteurs présentent un indicateur PCM élevé. Il s'agit notamment des transports par conduites (4950) (PCM de 44,8 %) et de la location de camions (7712) (42,7 %) et de matériel informatique (7733) (50,6 %), ainsi que des télécommunications filaires (6110) (41,5 %). Ce constat devrait être nuancé par le fait qu'il s'agit des secteurs à forte intensité capitalistique. L'indicateur PCM est également particulièrement élevé dans la recherche-développement en biotechnologie (7211) (40,7 %). En revanche, le commerce de détail en grand magasin non spécialisé (47192) (3,5 %), le commerce de gros de céréales et de semences (46211) (1,9 %) et de viande de volaille (46322) (1,9 %) affichent une rentabilité brute relativement faible.

Tableau 4 TOP 15 des secteurs des services selon l'indicateur composite, secteurs avec un chiffre d'affaires > 100 millions EUR, période 2016-2020

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires intérieur 2020 (en millions EUR)	Indicateur Composite	HHI 2020	PCM 2020
4950	Transports par conduites	787,416537	**0,77**	0,66	44,76%
6110	Télécommunications filaires	6271,946092	**0,77**	0,47	41,49%
7733	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique	212,3267065	**0,74**	0,14	50,59%
5813	Édition de journaux	741,0917669	**0,74**	0,24	18,82%
77394	Location et location-bail de conteneurs à usage d'habitation, de bureau et similaires	116,1645958	**0,73**	0,12	18,47%
7734	Location et location-bail de matériels de transport par eau	207,9578962	**0,72**	0,62	21,83%
46311	Commerce de gros de pommes de terre de consommation	580,7698095	**0,71**	0,24	5,73%
7211	Recherche-développement en biotechnologie	4055,699862	**0,71**	0,79	40,67%
47192	Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire (surface de vente > 2500m²)	1834,749184	**0,70**	0,25	3,47%
7712	Location et location-bail de camions	223,046225	**0,70**	0,06	42,67%
42911	Travaux de dragage	3186,705603	**0,70**	0,41	6,04%
55202	Centres et villages de vacances	179,3769264	**0,70**	0,31	9,71%
47722	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage en magasin spécialisé	174,2686607	**0,69**	0,19	18,20%
46211	Commerce de gros de céréales et de semences	1554,458457	**0,69**	0,37	1,94%
46322	Commerce de gros de viande de volaille et de gibier	461,401622	**0,68**	0,21	1,90%

Remarque : plus l'indicateur composite est proche 1, plus il est considéré comme problématique. Il en va de même pour l'indice de Herfindahl-Hirschmann (HHI). Le PCM doit être lu comme une marge brute d'exploitation, exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires.
Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Graphique 2 Contribution des différents indicateurs, TOP 15 des secteurs des services selon l'indicateur composite, secteurs avec un chiffre d'affaires > 100 millions EUR, période 2016-2020

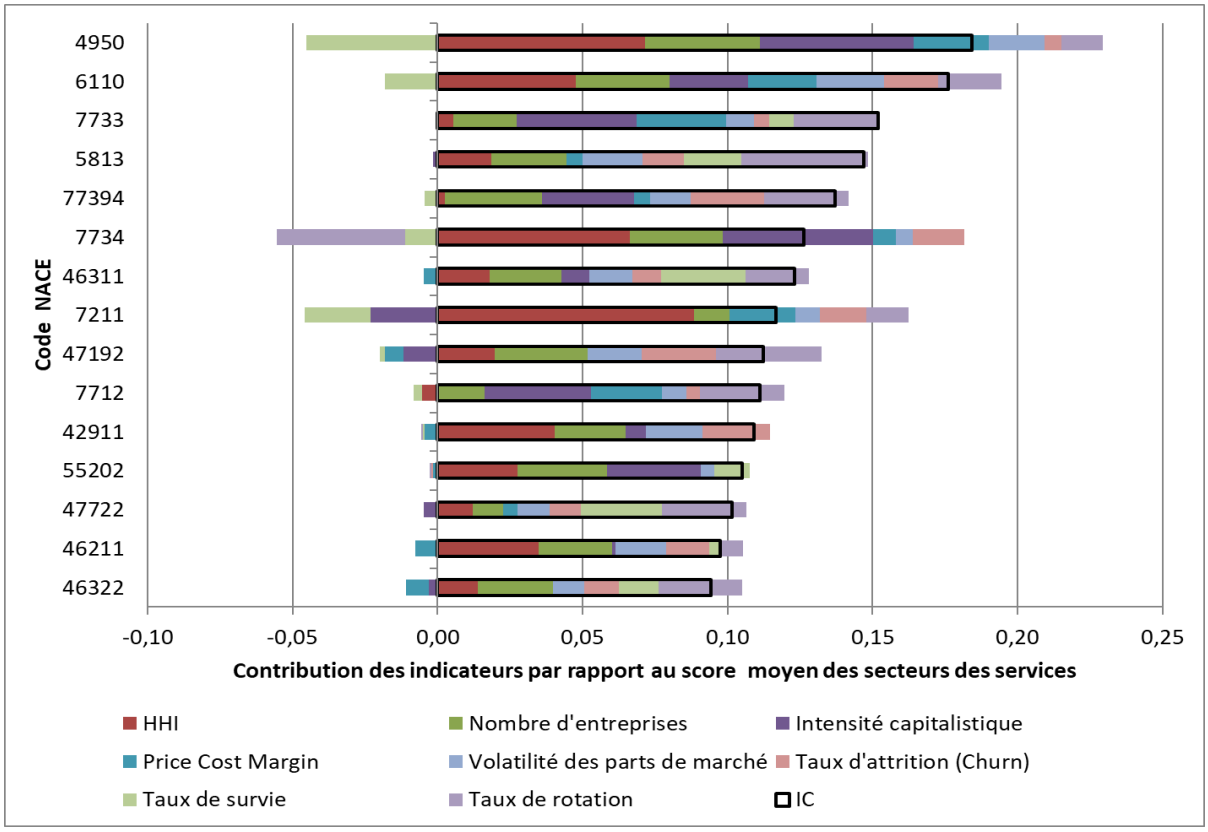

Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.
Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

En dehors de ces 15 secteurs des services mis en avant par l'indicateur composite, d'autres peuvent également ressortir au regard d'un ou de plusieurs indicateurs du fonctionnement de marché. Ainsi, certains ont présenté entre 2016 et 2020 une faible volatilité des parts de marché d'une année à l'autre, tout en affichant une rentabilité plus élevée que la moyenne des secteurs des services (11,9 %) (voir tableau 5). Il s'agit notamment des activités des réviseurs d'entreprises (69203) et des experts-comptables (69201), de la location-bail de propriété intellectuelle (7740), des soins funéraires (96031) et les activités de blanchisseries industrielles (96011).

Tableau 5 Secteurs des services (hors TOP 15 et > 100 millions EUR de chiffre d'affaires) affichant un PCM moyen supérieur à la moyenne des services et un faible niveau moyen de volatilité, 2016-2020

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires intérieur 2020 (en millions EUR)	PCM 2016-2020	Volatilité 2016-2020
69203	Activités des réviseurs d'entreprises	802,67	19,19%	0,065
69201	Activités des experts-comptables et des conseils fiscaux	2.103,40	23,16%	0,070
47782	Commerce de détail de matériel photographique, d'optique et de précision en magasin spécialisé	751,69	14,19%	0,077
7740	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright	732,13	53,50%	0,080
96031	Soins funéraires	466,59	17,70%	0,082

5829	Édition d'autres logiciels	490,78	25,70%	0,092
4942	Services de déménagement	271,27	13,11%	0,094
96011	Activités des blanchisseries industrielles	361,19	16,65%	0,094

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Par ailleurs, la situation concurrentielle d'une série de secteurs semble se détériorer au cours de la période analysée (voir tableau 6). En 2020, l'indicateur HHI et l'indicateur PCM étaient notamment les plus élevés de la période pour le commerce de détail d'appareils électroménagers (4754), le commerce de gros d'huiles et de matières grasses (46332) et les portails internet (6312).

Tableau 6 Secteurs des services (> 100 millions EUR de chiffre d'affaires intérieur) affichant une hausse du HHI et du PCM, 2016-2020

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires intérieur 2020 (millions EUR)	HHI 2016-2018	HHI 2019	HHI 2020	PCM 2016-2018	PCM 2019	PCM 2020
4754	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	1.506,39	0,152	0,167	0,217	5,30%	4,63%	6,75%
46332	Commerce de gros d'huiles et de matières grasses comestibles	1.407,95	0,283	0,200	0,498	2,22%	0,55%	3,33%
4799	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés[12]	750,75	0,017	0,037	0,048	5,58%	3,82%	7,91%
42211	Construction de réseaux de distribution d'eau et de gaz	629,40	0,194	0,252	0,285	3,31%	2,91%	6,14%
6312	Portails Internet	334,24	0,043	0,083	0,106	10,00%	29,38%	41,14%
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	193,47	0,077	0,074	0,105	5,98%	9,51%	15,95%
47599	Commerce de détail d'autres articles de ménage en magasin spécialisé n.c.a.[13]	145,24	0,043	0,066	0,070	-4,46%	3,19%	3,36%

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

2. Evolution de la rentabilité des différents secteurs marchands de l'économie belge

Les tensions actuelles sur les coûts de production et les fortes hausses des prix à la consommation posent la question de la transmission des prix tout au long des différentes filières. C'est pourquoi cette deuxième partie du rapport porte sur l'évolution de la rentabilité des différents secteurs marchands, tant lors de la décennie qui a précédé la crise du COVID (premier partie) que lors de ces deux années de crise sanitaire (deuxième partie). Malheureusement, les données détaillées actuellement disponibles ne permettent pas de couvrir l'année 2022. Cette analyse permet néanmoins d'identifier les secteurs qui étaient déjà fragilisés avant le début de la période actuelle de forte inflation.

[12] Ce secteur 4799 comprend notamment la vente de détail par distributeurs automatiques, ainsi que la vente directe de combustibles (mazout, bois de chauffage, etc.) livrés chez le client.
[13] Ce secteur 47599 comprend notamment le commerce de détail d'ouvrages en bois et des autres articles de ménage.

2.1. Evolution de la rentabilité dans la décennie pré-COVID : comparaison avec les pays voisins

L'enquête sur la structure des entreprises[14] permet une comparaison internationale du niveau et de l'évolution de la rentabilité des différents secteurs. Pour ce faire, la marge brute d'exploitation est utilisée. Cette marge est calculée comme le ratio de l'excédent brut d'exploitation sur le chiffre d'affaires et mesure donc le pourcentage du chiffre d'affaires restant après le paiement des achats, des services et biens divers et des dépenses du personnel[15]. Toutefois, cette approche peut occulter des différences importantes pouvant exister entre les secteurs sur le plan des coûts liés à l'utilisation du capital. Cette partie analyse 68 secteurs industriels et 72 secteurs des services (selon la nomenclature NACE à 3 chiffres) et porte sur la période 2010-2019[16]. Elle permet ainsi d'obtenir un aperçu de la situation des différents secteurs avant le début de la crise sanitaire du COVID.

2.1.1. Aperçu général de l'évolution de la rentabilité

Entre 2010 et 2019, la marge brute d'exploitation des secteurs marchands a davantage augmenté en Belgique (+2,8 %) que dans les pays voisins (voir graphique 3). Au cours de cette période, la Belgique a dépassé progressivement le niveau de marge de l'Allemagne pour s'approcher de celui des Pays-Bas. La France présente un niveau de marge brute plus faible que les trois autres pays. Toutefois, ces constats agrégés peuvent cacher des fortes différences entre les secteurs.

Graphique 3 Evolution de la marge brute d'exploitation, Ensemble de l'industrie et services marchands, Belgique et pays voisins, 2010-2019 (en %)

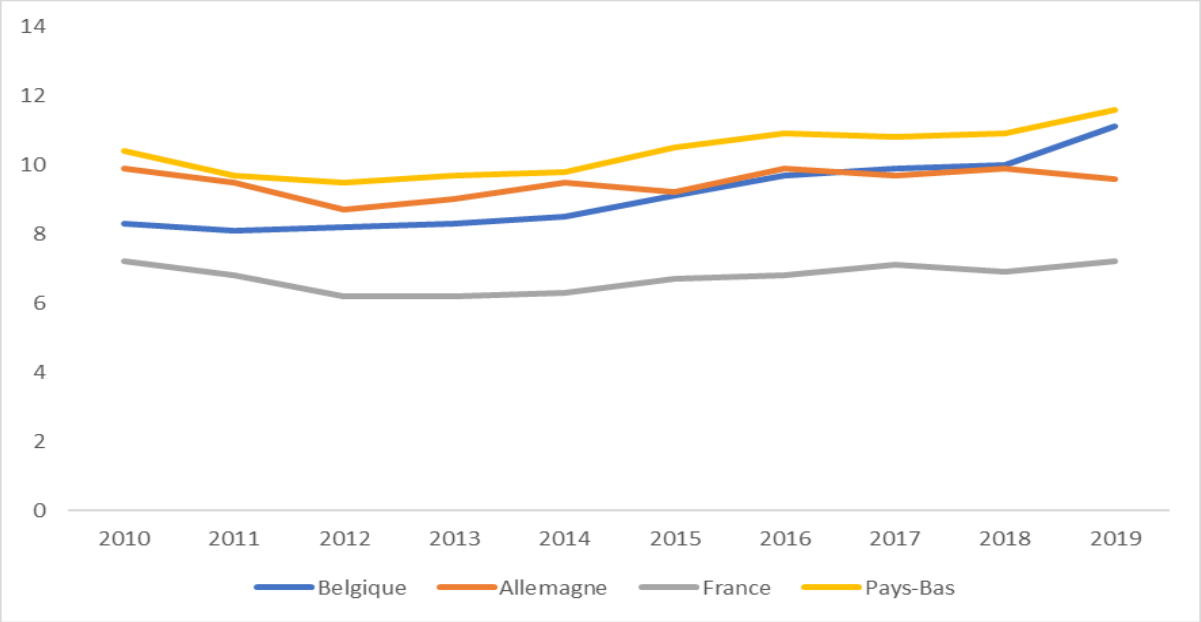

[14] Les données de l'enquête sur la structure des entreprises des différents pays membres sont rassemblées au niveau d'EUROSTAT et disponibles sur son site internet.

[15] Elle correspond dans les grandes lignes à l'indicateur du *Price Cost Margin* utilisé dans la première partie de ce rapport.

[16] La disponibilité actuelle des données ne permet pas de faire cet exercice de comparaison internationale pour la période de la crise du COVID.

Source : EUROSTAT (Enquête sur la structure des entreprises)

Ce contraste entre les différents secteurs peut s'observer en analysant l'évolution des marges brutes des dix plus gros secteurs industriels et des 15 plus gros secteurs des services sur le plan du chiffre d'affaires total[17]. Cet aperçu donne une première idée des différences entre les secteurs, avant d'approfondir avec l'ensemble des secteurs analysés dans les points suivants.

Parmi les dix plus gros secteurs industriels sur le plan du chiffre d'affaires, certains ont renforcé leur marge brute et accentué l'écart par rapport à la moyenne des pays voisins, comme la fabrication de produits chimiques de base (NACE 201), de produits en plastique (222) et de boissons (110) (voir tableau 7). En revanche, d'autres présentent une diminution de leur marge au cours de la décennie, à savoir la fabrication de préparations pharmaceutiques (212), la production de métaux précieux (244) et la construction de véhicules automobiles (291). Toutefois, pour les deux premiers (212 et 244), la marge en fin de période demeure plus élevée en Belgique que dans la moyenne des pays voisins. Ces écarts de marge peuvent cependant varier fortement entre entreprises au niveau intra sectoriel via, entre autres, des stratégies d'investissement ou d'amortissement différentes.

Au niveau des 15 secteurs des services affichant le chiffre d'affaires le plus élevé, l'écart de marge en faveur de la Belgique par rapport à la moyenne des pays voisins s'est creusé dans la programmation et conseil informatique (620), le conseil de gestion (702) et le commerce d'équipements automobiles (453) (voir tableau 8). Les caractéristiques économiques et technologiques sous-jacentes à ces secteurs d'activités ainsi que les coûts du capital des entreprises les composant nuancent néanmoins l'évaluation de ces marges brutes sectorielles. Avec un écart moindre, les transports routiers de fret (494) et le commerce de gros spécialisé en combustibles et en matériaux de construction (467) affichent également une marge brute plus élevée en Belgique que dans la moyenne des pays voisins, ainsi qu'une hausse plus soutenue. En revanche, le commerce de gros de biens domestiques (464) et de produits alimentaires (463) affichent une marge plus faible en Belgique, ainsi qu'une évolution moins élevée. La marge demeure également plus faible que la moyenne des pays voisins pour le commerce de véhicules automobiles (451).

Par ailleurs, bien que la hausse ait été légèrement moins élevée qu'ailleurs, le secteur du commerce de détail en magasin non spécialisé (471) présente en fin de période une marge brute plus élevée en Belgique que dans la moyenne des pays voisins. Toutefois, cette moyenne peut également cacher de fortes disparités entre les pays. Ainsi, par exemple, pour ce secteur du commerce de détail non spécialisé (471), la marge brute demeure plus élevée aux Pays-Bas qu'en Belgique et la moyenne des pays voisins est tirée vers le bas par la marge brute du secteur en France.

[17] Dans cette partie, le chiffre d'affaires total est issu de l'enquête sur la structure des entreprises. Contrairement au chiffre d'affaires intérieur (cfr. première partie du rapport), le chiffre d'affaires total couvre autant les ventes sur le marché intérieur que les exportations.

Tableau 7 Marge brute d'exploitation des dix secteurs industriels avec le chiffre d'affaires 2019 le plus élevé, moyenne 2010-2011 vs moyenne 2018-2019, en %

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires 2019 Belgique (en mio EUR)	Marge brute 2010-2011 Belgique	Marge brute 2018-2019 Belgique	Marge brute 2010-2011 Pays voisins	Marge brute 2018-2019 Pays voisins
212	Fabrication de préparations pharmaceutiques	31.793,7	41,90	29,70	16,50	12,67
201	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	23.635,7	8,85	12,65	8,75	9,07
291	Construction de véhicules automobiles	11.050,4	3,60	3,10	6,17	4,77
241	Sidérurgie	10.927,1	1,05	3,55	4,45	2,58
244	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	9.268,1	7,40	4,40	4,98	3,90
108	Fabrication d'autres produits alimentaires	8.517,2	6,90	7,95	9,23	8,65
222	Fabrication de produits en plastique	7.657,7	7,75	10,05	8,52	8,82
110	Fabrication de boissons	7.589,8	16,10	22,50	12,52	12,58
101	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	6.341,3	4,60	4,75	4,05	3,75
251	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	5.360,7	8,20	10,80	7,52	10,03

Source : EUROSTAT (Enquête sur la structure des entreprises)

Tableau 8 Marge brute d'exploitation des 15 secteurs des services avec le chiffre d'affaires 2019 le plus élevé, moyenne 2010-2011 vs moyenne 2018-2019, en %

Code NACE	Secteur	Chiffre d'affaires 2019 Belgique (en mio EUR)	Marge brute 2010-2011 Belgique	Marge brute 2018-2019 Belgique	Marge brute 2010-2011 Pays voisins	Marge brute 2018-2019 Pays voisins
467	Autres commerces de gros spécialisés	104.366,1	2,55	5,20	3,15	3,95
464	Commerce de gros de biens domestiques	81.555,4	5,65	5,70	5,43	8,05
451	Commerce de véhicules automobiles	81.492,1	1,95	2,70	3,38	3,92
463	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	50.419,2	3,30	3,50	4,10	4,53
471	Commerce de détail en magasin non spécialisé	34.609,5	5,25	6,15	3,93	4,87
466	Commerce de gros d'autres équipements industriels	29.779,0	5,10	7,35	5,58	6,85
477	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	22.041,0	7,50	8,50	8,00	7,83
620	Programmation, conseil et autres activités informatiques	19.546,5	14,40	18,45	12,28	11,13
453	Commerce d'équipements automobiles	18.779,3	4,45	6,80	5,92	4,15
522	Services auxiliaires des transports	15.347,1	10,00	11,80	16,73	14,17
702	Conseil de gestion	14.529,3	23,60	31,20	19,98	22,95
465	Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	12.907,7	5,55	3,70	4,15	3,82
494	Transports routiers de fret et services de déménagement	12.616,1	8,55	12,05	10,47	10,68
561	Restaurants et services de restauration mobile	11.048,4	14,25	15,20	14,38	14,87
475	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	9.940,3	6,80	6,55	6,48	9,03

Source : EUROSTAT (Enquête sur la structure des entreprises)

2.1.2. Evolution de la rentabilité des secteurs industriels

Au cours de la décennie précédant la crise du COVID, 72,1 % des secteurs industriels analysés (soit 49 sur 68) ont connu une hausse de la marge brute plus soutenue en Belgique que dans la moyenne des pays voisins. La proportion de secteurs affichant des marges plus élevées en Belgique que dans la moyenne des pays voisins était de 39,7 % en début de période analysée (2010-2011), contre 66,2 % en fin de période (moyenne 2018-2019).

Parmi ceux qui ont connu une hausse plus importante de leur marge en Belgique, se retrouvent les secteurs de la fabrication de pesticides (202), de machines d'usage général (281), de composants et cartes électroniques (261), de tuyaux en acier (242) et de matériaux de construction en terre cuite (233) (voir graphique 4). En fin de période, ces secteurs présentent une marge brute sensiblement plus élevée en Belgique que dans la moyenne des pays voisins. Les secteurs de la fabrication de boissons (110) et de produits chimiques de base (201) sont également dans ce cas de figure. Toutefois, les différentes politiques règlementaires sectorielles en vigueur en Belgique en comparaison avec ses pays voisins peuvent amener des éléments explicatifs complémentaires aux calculs de rentabilité.

Cependant, la décennie précédant la crise du COVID n'a pas été rose pour tous les secteurs. Certains ont vu leur situation se détériorer par rapport aux pays voisins. Cette détérioration est particulièrement marquée dans la fabrication d'autres machines d'usage spécifique (289), de savons et produits d'entretien (204) et d'articles en papier ou en carton (172).

Graphique 4 Ecart de niveau et d'évolution de la marge brute entre la Belgique et la moyenne des pays voisins, secteurs industriels, moyenne 2018-2019 vs moyenne 2010-2011

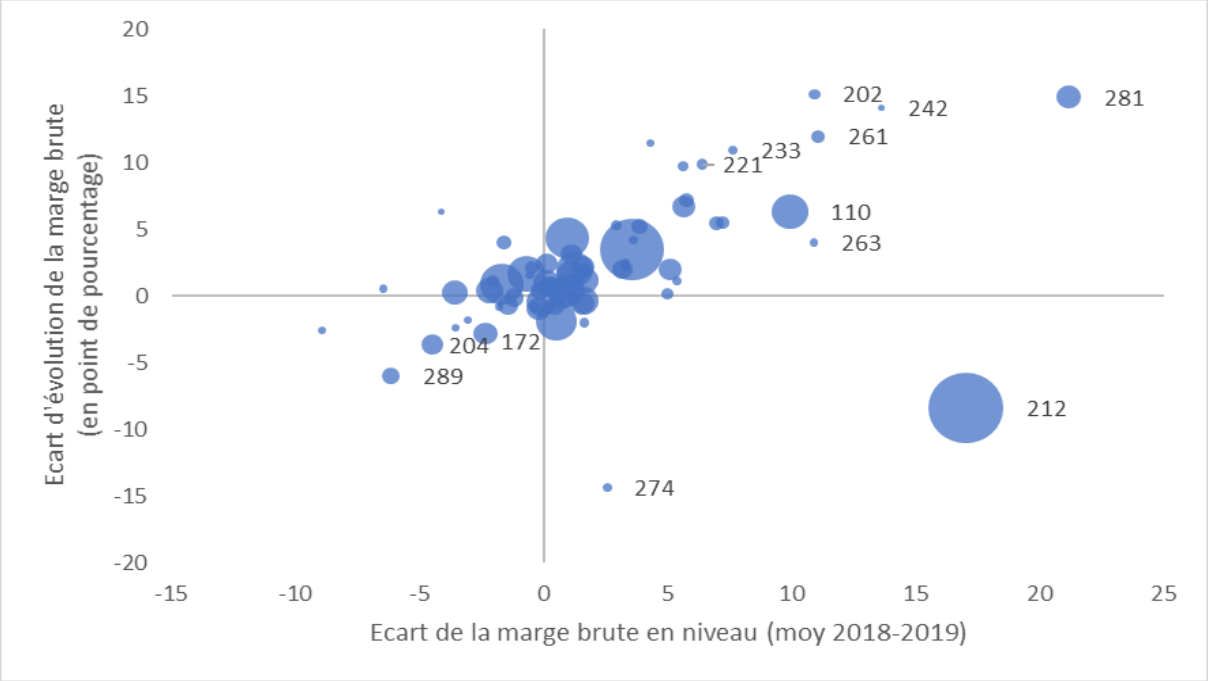

Source : EUROSTAT (Enquête sur la structure des entreprises)
Lecture : l'abscisse représente l'écart entre le niveau de la marge brute en Belgique et la moyenne des pays voisins pour la période 2018-2019. L'ordonnée représente l'écart entre l'évolution de la marge brute en Belgique et l'évolution moyenne des pays voisins, l'évolution étant calculée entre le début (moyenne 2010-2011) et la fin de la période (2018-2019).

2.1.3. Evolution de la rentabilité des secteurs des services

Une majorité des secteurs des services a connu une évolution de la marge brute plus soutenue en Belgique que dans la moyenne des pays voisins (51 des 72 secteurs analysés, soit 70,8 %). S'ils n'étaient que 40,3 % des secteurs à présenter une marge brute plus élevée en Belgique au début de la période (2010-2011), cette proportion est montée à 58,3 % en fin de période (2018-2019).

Certains secteurs des services ont fortement renforcé leur position entre 2010 et 2019. Un écart important de niveau et d'évolution de leur marge brute par rapport à la moyenne des pays voisins s'est créé (voir graphique 5) mais nécessite cependant une compréhension spécifique des environnements concurrentiels de chaque secteur pour soutenir cette observation. Il s'agit notamment du traitement de données et portails Internet (631), de la recherche-développement en sciences physiques et naturelles (721), du commerce de détail hors magasins et hors marchés[18] (479), des activités cinématographiques et de télévision (591), de la programmation informatique (620) et du conseil de gestion (702). De fortes hausses ont également été observées dans des secteurs de plus petite taille (voir tableau complet en annexe), comme la location-bail de propriété intellectuelle (774), les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (749) et les transports fluviaux de fret (504).

En revanche, la position relative de certains secteurs semble s'être détériorée au cours de la décennie par rapport aux pays voisins. Il s'agit notamment des activités administratives (821), du commerce de gros de biens domestiques (464), des activités des agences de travail temporaire (782) et des débits de boissons (563) (voir graphique 6). De manière générale, parmi ceux affichant un niveau plus faible de la marge brute et une évolution moins soutenue que la moyenne des pays voisins, se retrouvent plusieurs secteurs du commerce, comme le commerce de gros des produits alimentaires (463) et d'équipements de l'information et de la communication (465), ainsi que le commerce de détail de biens culturels (476) et de carburants (473) (voir tableau complet en annexe).

[18] Ce secteur 479 comprend notamment la vente à distance et la vente par distributeurs automatiques.

Graphique 5 Ecart de niveau et d'évolution de la marge brute entre la Belgique et la moyenne des pays voisins, secteurs des services (chiffre d'affaires 2019 > 1 milliard EUR), moyenne 2018-2019 vs moyenne 2010-2011

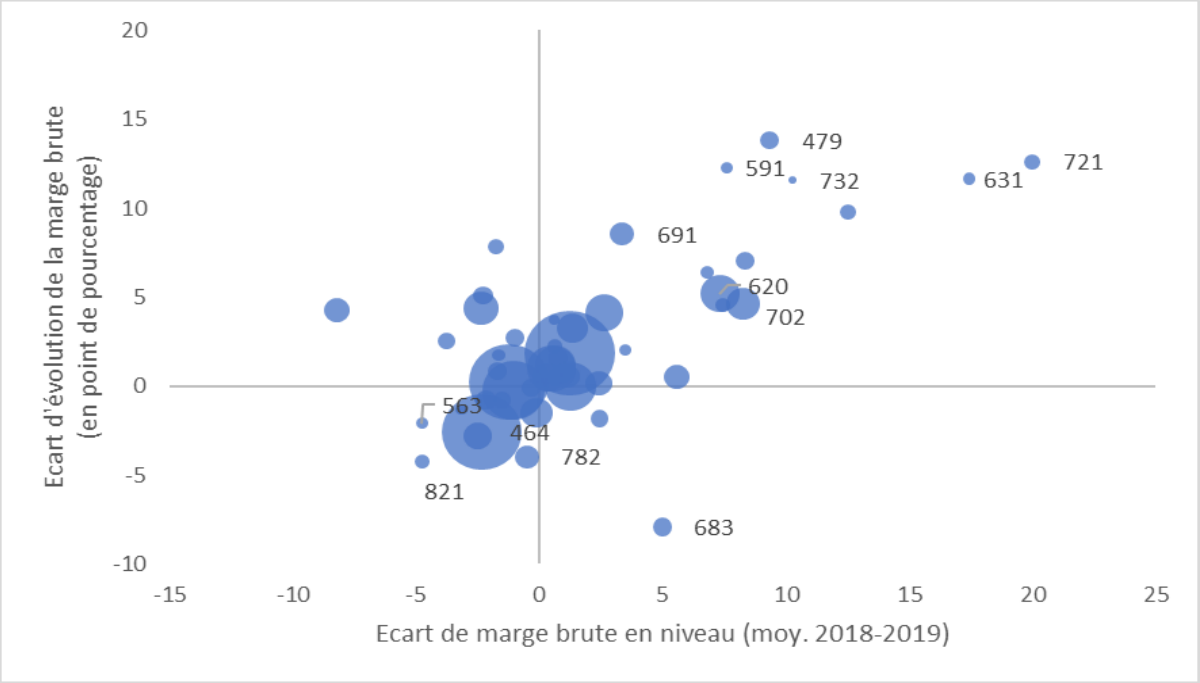

Source : EUROSTAT (Enquête sur la structure des entreprises)
Lecture : l'abscisse représente l'écart entre le niveau de la marge brute en Belgique et la moyenne des pays voisins pour la période 2018-2019. L'ordonnée représente l'écart entre l'évolution de la marge brute en Belgique et l'évolution moyenne des pays voisins, l'évolution étant calculée entre le début (moyenne 2010-2011) et la fin de la période (2018-2019).

2.1.4. Lien avec les résultats du screening horizontal des secteurs

Dans la première partie du rapport, les secteurs marchands présentant un risque élevé de dysfonctionnements ont été identifiés grâce à l'outil du screening horizontal des secteurs. Bien que la comparaison internationale des marges ci-dessus délimite les secteurs à un niveau plus agrégé, il est intéressant de lier les deux analyses afin de nuancer davantage la liste des secteurs identifiés dans la première partie du rapport et mettre en lumière ceux qui ont un niveau de marge plus élevé ou une évolution différente par rapport aux pays voisins.

Au niveau du TOP 10 des secteurs industriels selon l'indicateur composite, trois secteurs présentent un écart important de marge en faveur de la Belgique par rapport à la moyenne des pays voisins, tant en termes de niveau que d'évolution (voir graphique 6). Il s'agit de la fabrication de matériaux de construction en terre cuite (NACE 233), de chaux, plâtre et ciment (235) et de boissons (110). Pour les produits amylacés et le travail de grains (106) et la fabrication d'huiles et de graisses (104), l'écart est moins marqué, mais il est également en faveur de la Belgique. Malgré une évolution plus soutenue en Belgique, la marge brute demeure plus élevée dans la moyenne des pays voisins pour la fabrication d'autres produits alimentaires (108) et pour le traitement des déchets (382). Enfin, un léger retard d'évolution s'observe pour la fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre (236) et pour la production de métaux précieux (244).

Graphique 6 Ecart de niveau et d'évolution de la marge brute entre la Belgique et la moyenne des pays voisins, TOP 10 secteurs industriels selon l'indicateur composite, moyenne 2018-2019 vs moyenne 2010-2011

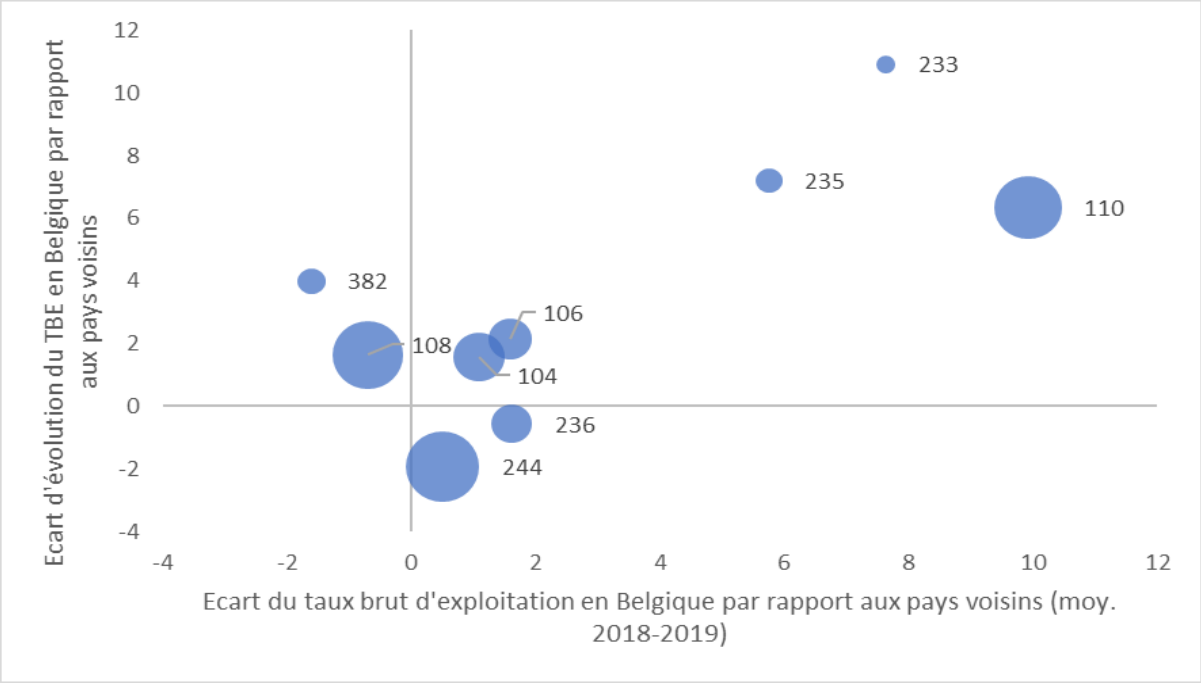

Source : EUROSTAT (Enquête sur la structure des entreprises)
Remarque : seuls neuf secteurs sont représentés sur le graphique, car deux secteurs du TOP industriel sont issus du même code NACE à 3 chiffres (NACE 235 : pour la fabrication de chaux et de plâtre, ainsi que celle de ciment).

En ce qui concerne le TOP 15 des secteurs des services selon l'indicateur composite, les écarts de marges en faveur de la Belgique sont moins marqués (voir graphique 7), excepté pour la recherche et développement en biotechnologie (721)[19]. Trois secteurs du commerce affichent un niveau et une évolution légèrement plus élevés en Belgique (par rapport à la moyenne des pays voisins) : le commerce de détail en magasin non spécialisé (471), les autres commerces de détail en magasin spécialisé[20] (477) et le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (462). Dans la décennie pré-COVID, la hausse de la marge brute a également été plus soutenue en Belgique pour la location d'autres machines et équipements (773) et pour l'édition de livres et périodiques (581). En revanche, l'hébergement touristique (552) et la location de véhicules (771) présentent des marges plus faibles en Belgique que dans la moyenne des pays voisins, ainsi qu'une évolution moins soutenue.

[19] Ce secteur 721 constitue une valeur extrême par rapport aux autres secteurs du graphique 9. Par souci de lisibilité, il n'a pas été repris dans ce graphique. Les résultats pour ce secteur sont toutefois visibles dans le graphique 5.

[20] Ce secteur 477 comprend notamment la vente de détail de produits pharmaceutiques, de vêtements et d'articles de maroquineries.

Graphique 7 Ecart de niveau et d'évolution des marges entre la Belgique et la moyenne des pays voisins, TOP 15 secteurs des services selon l'indicateur composite, moyenne 2018-2019 vs moyenne 2010-2011

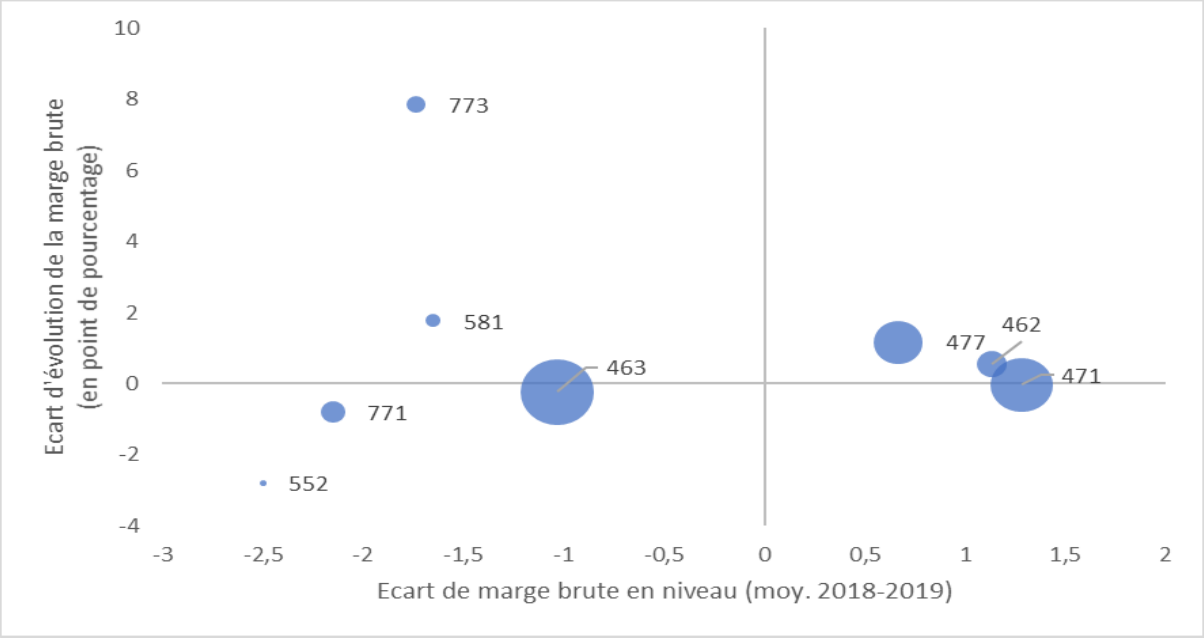

Source : EUROSTAT (Enquête sur la structure des entreprises)
Remarque : seuls huit secteurs sont représentés sur le graphique car plusieurs secteurs du TOP des services sont issus des mêmes codes NACE à 3 chiffres (soit les NACE 463 et 773), deux secteurs présentent des valeurs extrêmes (NACE 495 et 721) et les données permettant la comparaison internationale ne sont pas disponibles pour le secteur des télécommunications et des travaux de dragage.

2.2. Evolution de la rentabilité lors de la crise du COVID

Les mesures sanitaires liées au COVID-19 ont impacté le volume d'activités des entreprises et perturbé des chaines d'approvisionnements au niveau international. Pour soutenir les entreprises et pour éviter que ce choc de liquidité ne se transforme en crise de solvabilité et en vague de faillites, des mesures de soutien sans précédent ont été mises en place. Les années 2020 et 2021 ont dès lors été particulières sur le plan du fonctionnement des différents marchés. Cette partie vise à estimer l'impact de cette crise sur les marges des différents secteurs marchands. L'objectif n'est pas d'analyser l'efficacité des différents mécanismes de soutien mis en place[21], mais bien d'identifier les secteurs qui sortent fragilisés par la crise et ceux qui en sortent renforcés. Cette analyse porte sur 113 secteurs industriels et des 159 secteurs des services. Elle se base sur les comptes annuels d'un échantillon constant d'entreprises[22] afin de comparer les années 2020 et 2021 (« période COVID) avec les trois années précédentes (2017-2019, « période pré-COVID »). L'accent est mis sur la marge nette d'exploitation[23], prenant en compte l'ensemble des coûts d'exploitation auxquels sont confrontées les entreprises.

[21] Pour plus d'informations sur les mesures de soutien, voir notamment : Ch. Piette et J. Tielens, « How Belgian firms fared in the COVID-19 pandemic », BNB Economic Review 2022/07

[22] Soit 57.988 entreprises déposant des comptes annuels et disposant au moins d'un emploi salarié déclaré à l'ONSS sur la période 2017-2021. Au moment de la rédaction, les données 2021 des comptes annuels n'étaient malheureusement pas encore disponibles pour l'ensemble des entreprises. Seuls les secteurs dont l'échantillon est suffisamment représentatif sont repris dans les résultats ci-dessous.

[23] La marge nette d'exploitation est ici calculée comme le ratio entre le bénéfice d'exploitation (9901) et le chiffre d'affaires. Lorsque ce dernier n'est pas disponible dans les comptes annuels, le chiffre d'affaires déclaré à

2.2.1. Aperçu général de l'évolution de la rentabilité en période COVID

L'échantillon d'entreprises analysé témoigne d'une importante contraction du chiffre d'affaires en 2020, suivi par un rebond en 2021 (voir graphique 8). Tant pour les secteurs industriels que pour les services, le chiffre d'affaires total en 2021 a dépassé son niveau d'avant crise. La crise ne semble pas avoir particulièrement affecté la rentabilité au niveau agrégé. Pour les secteurs industriels, la marge nette a augmenté en 2020 et 2021. Pour les services, la marge nette s'est très légèrement réduite en 2020, avant de dépasser le niveau d'avant crise en 2021.

La distribution de la marge nette des différentes entreprises connait un glissement vers le haut pour l'année 2020 et 2021 tant pour les entreprises actives dans les secteurs industriels que pour celles actives dans les secteurs des services (voir graphique 9). Seul le premier quartile des deux distributions, soit les 25 % des entreprises affichant la marge nette la plus faible, a connu une diminution en 2020.

Cette absence d'impact négatif sur le niveau agrégé des marges peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Premièrement, pour de nombreuses entreprises, la baisse du chiffre d'affaires s'est accompagnée d'une diminution proportionnelle de leurs coûts d'achats des biens et services. Deuxièmement, dès le début de la crise, des mesures de soutien instaurées par les gouvernements fédéral et régionaux ont visé à soutenir la liquidité des entreprises et permis d'alléger certaines de leurs charges, comme le recours plus aisé au chômage temporaire, le moratoire sur les dettes, le report des paiements de cotisations, les compensations directes ou les différentes exonérations fiscales. Le prolongement de certaines mesures semble avoir contribué à améliorer la situation globale des entreprises en 2021. Enfin, pour de nombreux secteurs, les performances économiques en 2020 et 2021 découlent de facteurs indépendants du COVID et peuvent parfois être le rebond d'une situation défavorable dans les années pré-crise[24].

---

l'administration TVA est utilisé. Il s'agit donc d'un taux de marge et non d'une marge en valeur. Par simplicité, ce taux est appelé « marge nette » dans la suite de l'étude. Par rapport à la marge brute d'exploitation utilisée dans la partie précédente, la marge nette prend notamment en compte les amortissements des entreprises.

[24] Par ailleurs, l'échantillon constant ne prend pas en considération les entreprises entrantes ou sortantes lors de la période analysée, dont les performances peuvent différer des entreprises bien implantées dans un secteur.

Graphique 8 Evolution du chiffre d'affaires (échelle de gauche) et de la marge nette (échelle de droite), Industries et Services, 2017-2021

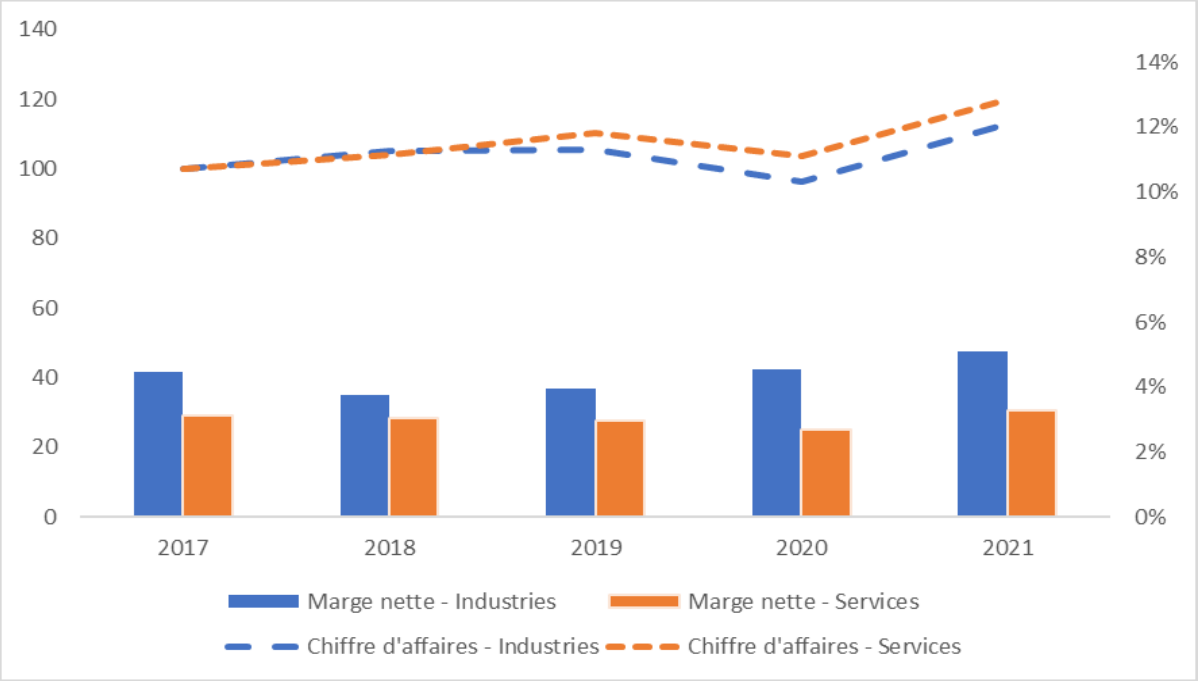

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres

Graphique 9 Distribution de la marge nette des entreprises, industries et services, Pré-COVID vs 2020 et 2021

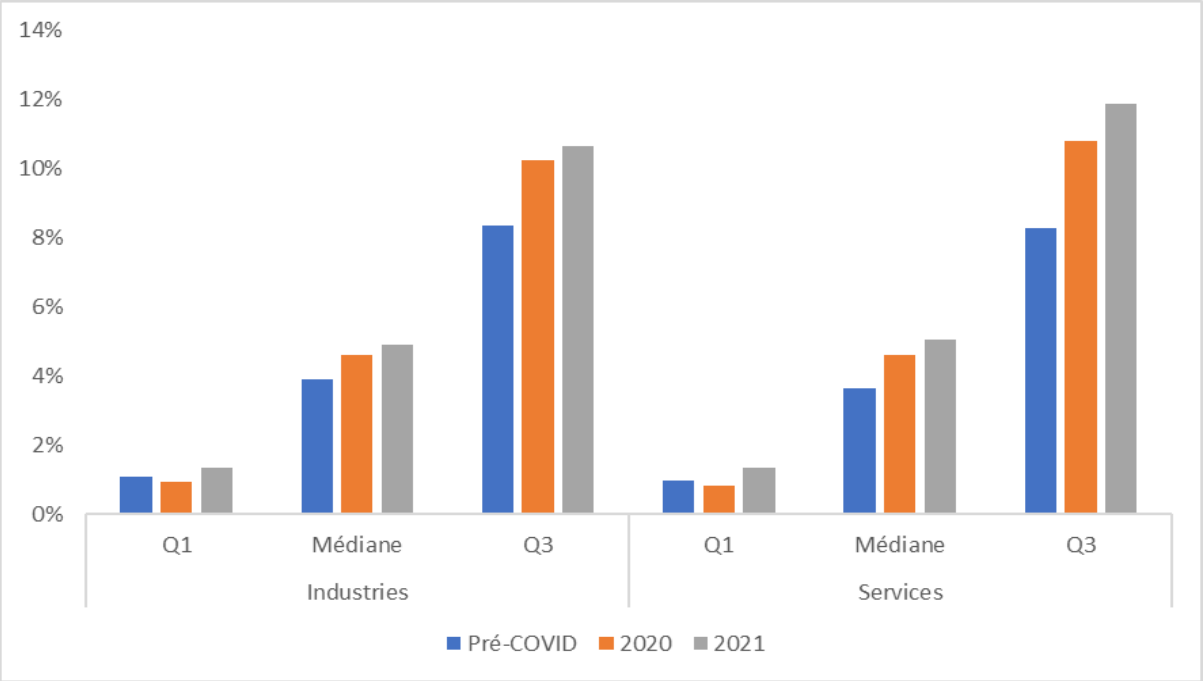

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres

Toutefois, ce constat agrégé peut cacher des différences importantes entre les secteurs, mais aussi entre les entreprises d'un même secteur[25]. C'est pourquoi, il est important de regarder également l'évolution de la proportion d'entreprises en difficultés, qui peut être en forte augmentation dans certaines branches. Ainsi, pour l'ensemble de l'échantillon analysé, la part des entreprises affichant une perte d'exploitation a connu une hausse en 2020, avant de diminuer fortement en 2021. L'impact a été plus marqué pour les services, où la part des entreprises affichant une perte d'exploitation a notamment explosé dans les secteurs liés au tourisme, à l'HORECA, aux loisirs ou aux services aux personnes (voir graphique 10). Pour certaines de ces branches d'activités, la situation est demeurée difficile en 2021. Ces tendances différentes entre les secteurs industriels et les secteurs des services sont influencées par les crises successives mais également par des forces structurantes et jeux concurrentiels hétérogènes impactant tant la structure des secteurs que les stratégies d'entreprises.

Graphique 10 Evolution de la proportion d'entreprises affichant une perte d'exploitation (rub. 9901[26]), Industries, services et les 10 branches d'activités (NACE-2 chiffres) affichant la plus forte hausse en 2020, moyenne pré-COVID vs 2020 et 2021

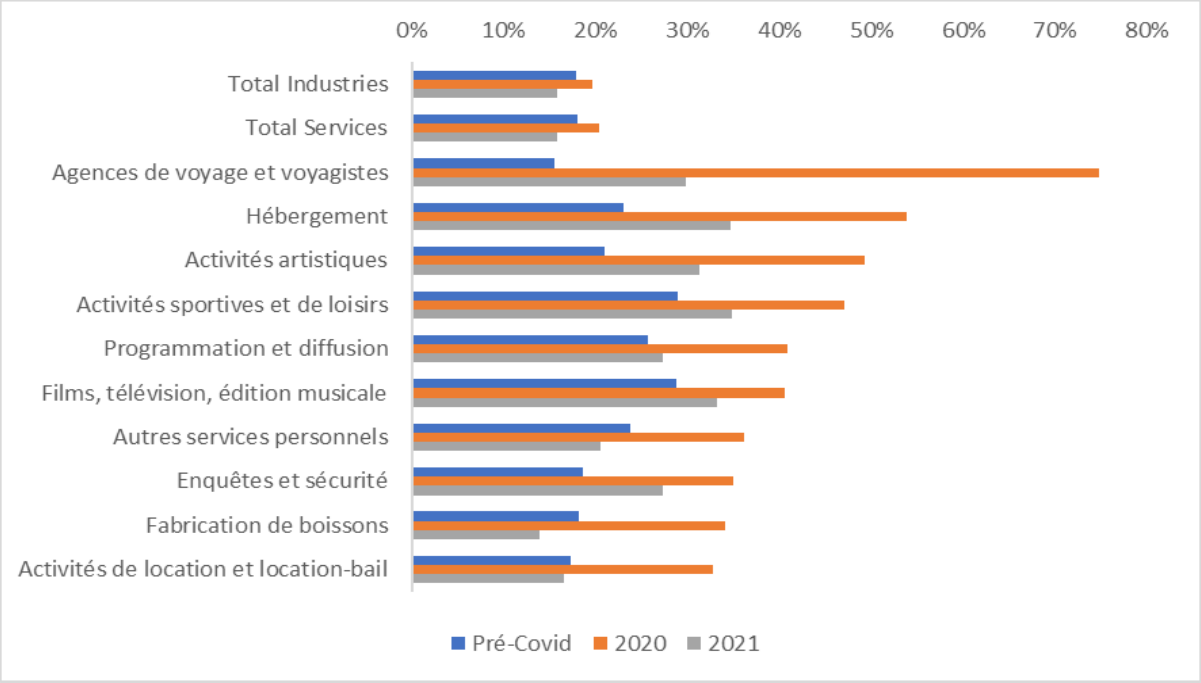

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres

2.2.2. Evolution de la marge nette des plus gros secteurs de l'économie belge

Ces constats agrégés peuvent donc cacher de fortes différences entre les secteurs. Les graphiques 11 et 12 reprennent respectivement l'évolution des marges nettes des 20 plus gros secteurs industriels et des 20 plus gros secteurs des services sur le plan du chiffre d'affaires. Cet aperçu donne une

[25] Nous pensons notamment aux commerces qui ont pu développer la vente en ligne ou bien les restaurants qui ont pu poursuivre leurs activités grâce à la livraison de repas. Ceux-ci ont pu se différencier par rapport aux acteurs du secteur qui n'ont pas pu adapter si rapidement leur modèle économique.

[26] La rubrique 9901 du compte de résultats s'obtient par la différence entre les ventes et les prestations (rubriques 70/76A) et le coût de ces ventes et prestations (rubriques 60/66A).

première idée des différences entre les secteurs, avant de regarder l'impact du COVID sur la marge nette de l'ensemble des 113 secteurs industriels et des 159 secteurs des services analysés dans les deux points suivants.

Au niveau des vingt plus gros secteurs industriels, une hausse de la marge nette s'observe dans la production et le commerce d'électricité (3511[27] et 3514), ainsi que dans la récupération des déchets triés (3832), la fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels (2825) et de plaques et profilés en matières plastiques (2221) (voir graphique 11). Dans une moindre mesure, le secteur des préparations pharmaceutiques (2120) a également une marge nette moyenne plus élevée par rapport à la période pré-COVID, malgré une diminution en 2021 (voir tableau complet en annexe). Quant à la sidérurgie (2410), la forte hausse concerne l'année 2021. En revanche, une diminution a notamment été observée dans la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (2014), la fabrication de bière (1105) et le raffinage de pétrole (1920). Toutefois, pour ces deux derniers secteurs, la forte baisse a concerné l'année 2020.

Au niveau des vingt plus gros secteurs des services, une hausse de la marge nette a été observée dans le commerce de gros de bois et de matériaux de construction (NACE 4673) et de minerais et métaux (4672) par rapport à la période pré-COVID (voir graphique 12). Le conseil informatique (6202) a connu une forte hausse de sa marge en 2021. En revanche, certains secteurs ont connu une diminution de la marge nette en période COVID, comme les agences de travail temporaire (7820) et le commerce de gros d'équipements automobiles (4531). Toutefois, ce dernier a recouvré le niveau initial de sa marge en 2021. Quant au commerce de gros de produits pharmaceutiques (4646) et le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (4711), une diminution de la marge nette a été observée en 2021 (voir tableau complet en annexe).

[27] Ce secteur affichait toutefois une marge nette négative lors des trois années précédentes. Pour des raisons de lisibilité, il est absent du graphique 9 (voir tableau complet en annexe).

Graphique 11 Evolution de la marge nette des 20 plus gros secteurs industriels sur le plan du chiffre d'affaires 2021, Moyenne 2017-2019 (pré-Covid) et Moyenne 2020-2021 (Covid)

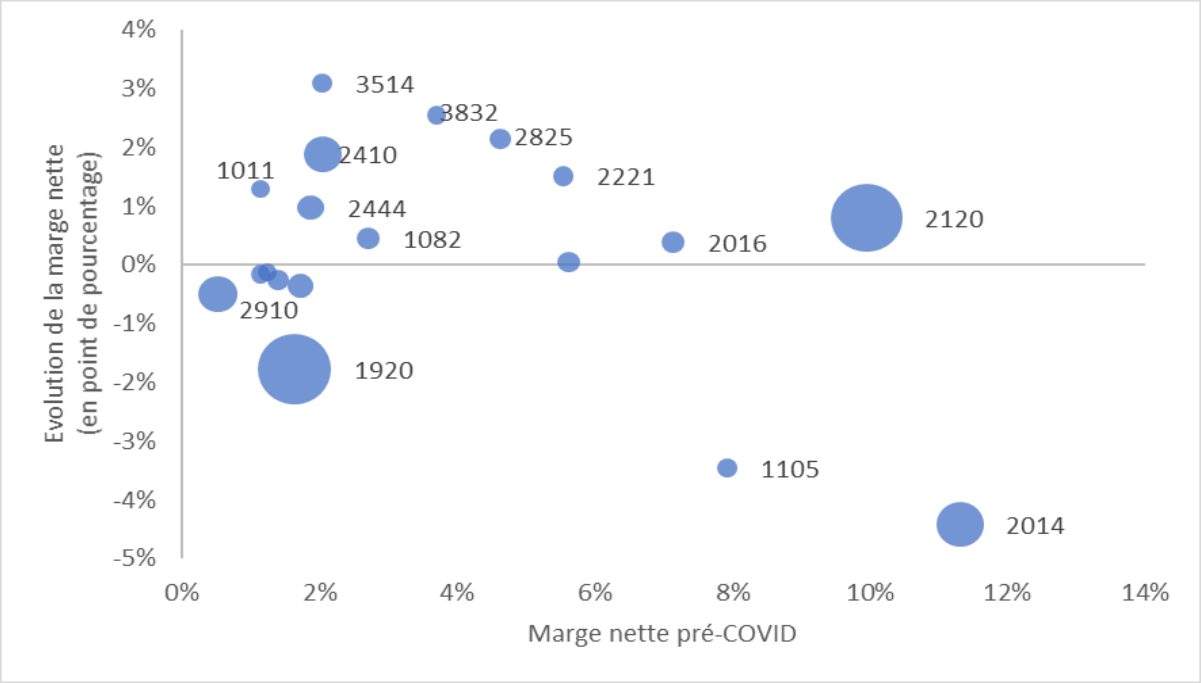

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres
Remarque : le secteur de la production d'électricité est exclu du graphique pour des raisons de lisibilité.

Graphique 12 Evolution de la marge nette des 20 plus gros secteurs des services sur le plan du chiffre d'affaires 2021, Moyenne 2017-2019 (pré-Covid) et Moyenne 2020-2021 (Covid)

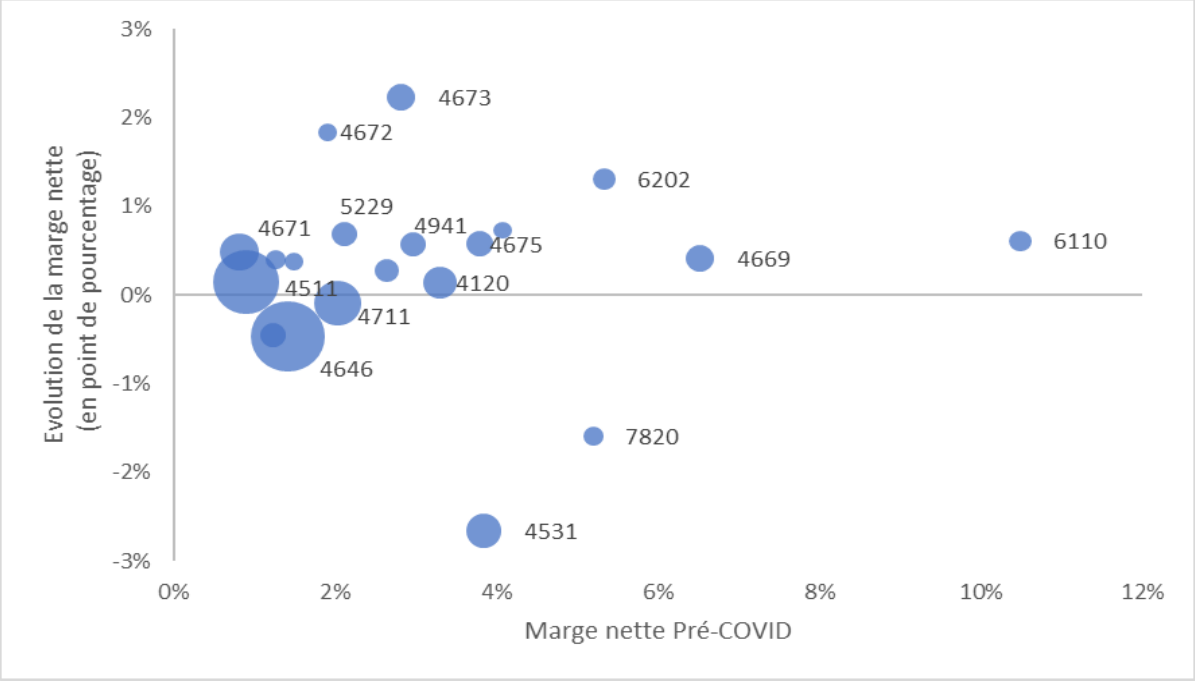

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres

2.2.3. Evolution de la marge des secteurs industriels

Au niveau des 113 secteurs industriels analysés, des différences apparaissent sur le plan de l'évolution des marges nettes. Ainsi, certains secteurs industriels ont été moins impactés par la crise du COVID et ont amélioré leurs marges au cours de cette période[28] (voir graphique 13). Il s'agit notamment du sciage et rabotage du bois (1610), de la fabrication de d'emballages en bois (1624), de produits azotés et d'engrais (2015) et de produits à base de tabac (1200). Parmi ceux qui affichaient déjà un niveau relativement élevé de marge nette avant la crise du COVID, les secteurs de la fabrication de tubes et profilés en acier (2420), de briques et tuiles (2332), d'autres articles en caoutchouc (2219) et de panneaux de bois (1621) l'ont renforcée. Outre le bois et l'énergie, plusieurs secteurs issus des branches du plastiques (NACE 22), des autres produits minéraux (NACE 23), du textile (NACE 13), du traitement des déchets (NACE 38) et des industries alimentaires (NACE 10) ont vu leur marge nette augmenter lors de la période COVID (voir tableau complet en annexe). Ces évolutions sectorielles peuvent néanmoins être très variables d'une entreprise à une autre.

Graphique 13 Secteurs industriels qui ont connu une hausse significative (> 1 point de pourcentage) de leur marge nette en période COVID (par rapport à la période pré-COVID)

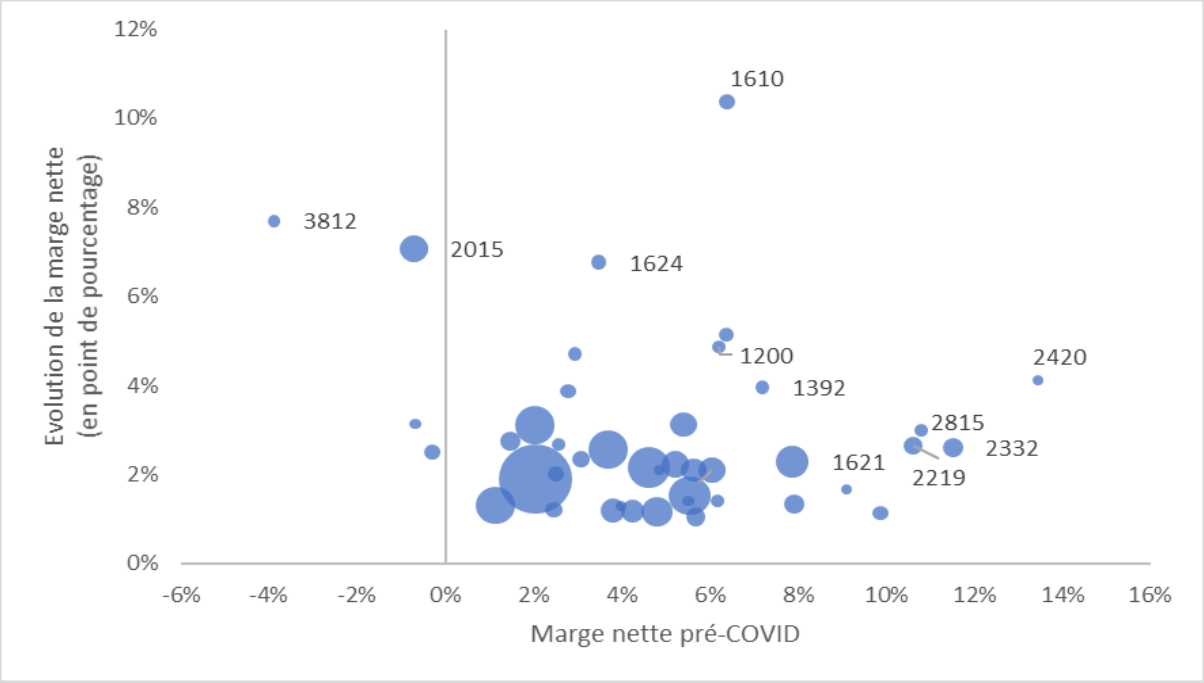

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres
Remarque : sont présents dans le graphique les secteurs qui ont connu une augmentation de plus d'un point de pourcentage de leur marge nette en moyenne sur la période COVID par rapport à la période pré-COVID. La taille de la bulle représente le chiffre d'affaires 2021 du secteur.

En revanche, de fortes diminutions de la marge nette ont notamment été observées dans la construction aéronautique et spatiale (3030), la fabrication de gaz industriels (2011) et d'autres produits chimiques organiques de base (2014) (voir graphique 14). Les secteurs de la fabrication d'appareils de mesure et de navigation (2651), de machines de formage des métaux (2841) et de bière (1105), ainsi que le raffinage de pétrole (1920) ont connu une diminution de leur marge nette en 2020,

[28] Toutefois, une amélioration de la marge nette, exprimée sous forme de proportion du chiffre d'affaires, pourrait parfois correspondre à une baisse du bénéfice d'exploitation en valeur.

avant de connaitre un certain rebond en 2021. Plusieurs secteurs issus de l'industrie chimique (NACE 20), de la fabrication de produits électroniques (NACE 27) et de machines et d'équipements (NACE 28), ainsi que de la réparation et installation de machines (NACE 33) sont également présents dans la liste des secteurs affichant une diminution de la marge nette pendant la période du COVID (voir tableau complet en annexe).

Graphique 14 Secteurs industriels qui ont connu une diminution significative (> 1 point de pourcentage) de leur marge nette en période COVID (par rapport à la période pré-COVID)

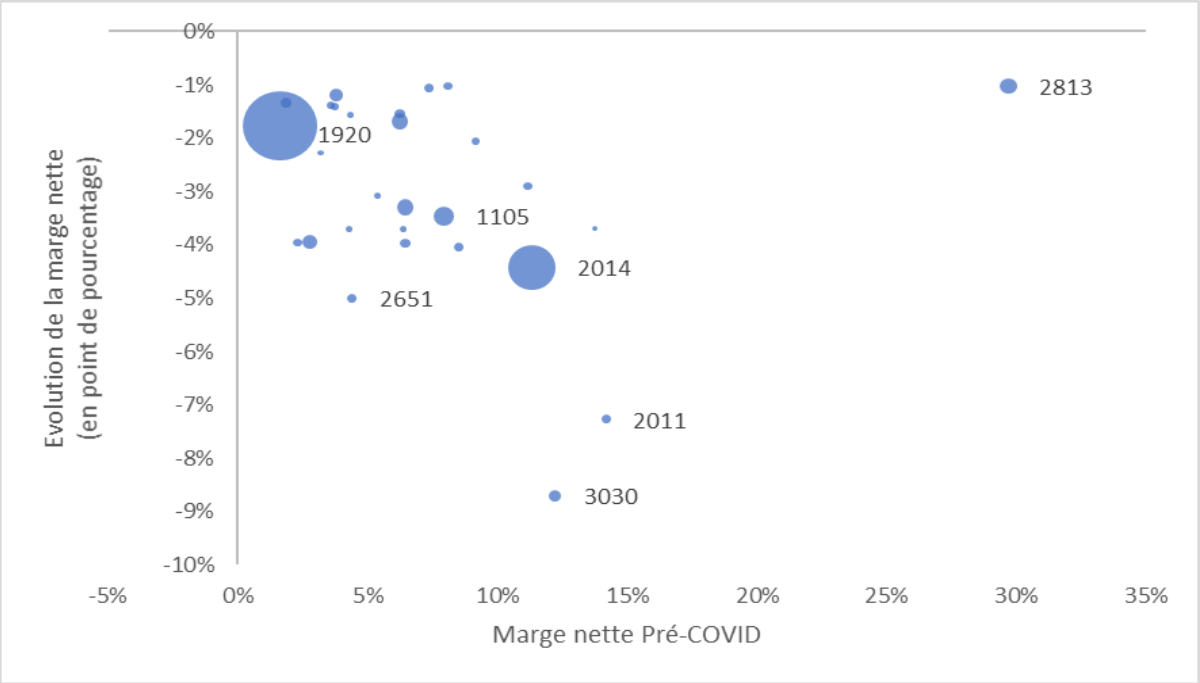

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres
Remarque : sont présents dans le graphique les secteurs qui ont connu une diminution de plus d'un point de pourcentage de leur marge nette en moyenne sur la période COVID par rapport à la période pré-COVID. La taille de la bulle représente le chiffre d'affaires 2021 du secteur.

Toutefois, ces résultats globalisés par secteur peuvent être influencés par les performances des principales entreprises. De plus, une hausse de la marge nette, exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, pourrait être le résultat d'une diminution du bénéfice d'exploitation en EUR combinée avec une diminution du chiffre d'affaires. C'est pourquoi, il est important de regarder également la proportion d'entreprises qui affichaient une diminution de leur bénéfice d'exploitation (en valeur) en 2020 par rapport à la moyenne pré-COVID (voir tableau complet en annexe). Parmi les dix secteurs avec la proportion la plus élevée, se retrouvent les secteurs de la construction aéronautique, de la fabrication de bière, de papier et carton, ainsi que plusieurs secteurs de la fabrication de machines (NACE 28) (voir graphique 15). Pour la plupart de ces secteurs, la proportion a diminué en 2021.

Graphique 15 Secteurs industriels avec la plus forte proportion d'entreprises affichant une diminution du bénéfice d'exploitation (Rub. 9901) en 2020 par rapport au bénéfice annuel moyen pré-COVID (moy. 2017-2019)

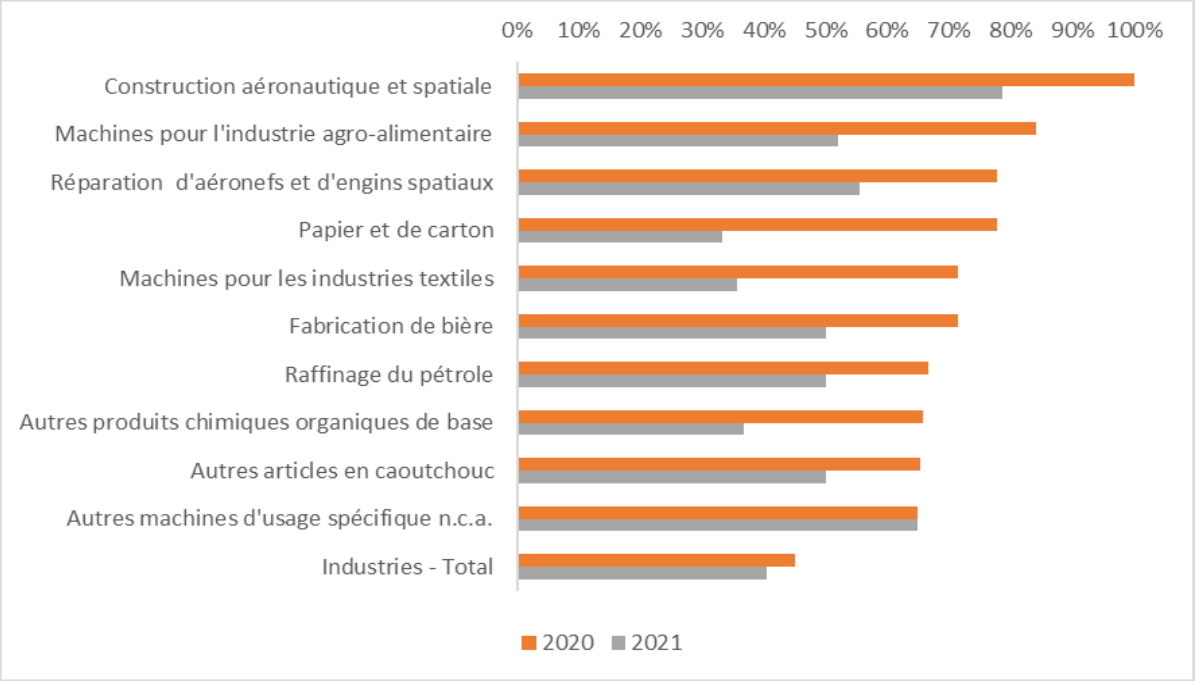

Source : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans)

2.2.4. Evolution de la marge des secteurs des services

Parmi les 159 secteurs des services analysés, certains ont renforcé leur marge nette pendant la période COVID. Il s'agit notamment des télécommunications sans fil (6120), de l'édition de livres (5811), de la promotion immobilière (4110), des services funéraires (9603) et des services administratifs combinés de bureau (8211) (voir graphique 16). Une hausse s'observe également dans plusieurs secteurs du commerce, comme le commerce de gros de bois et de matériaux de construction (4673), le commerce de détail de peintures et verres (4752), ainsi que le commerce de gros et de détail de meubles (4647 et 4759) (voir tableau complet en annexe). Plusieurs secteurs de la construction (NACE 41-43) sont aussi dans cette situation.

Graphique 16 Secteurs des services qui ont connu une hausse significative (> 1 point de pourcentage) de leur marge nette en période COVID (par rapport à la période pré-COVID)

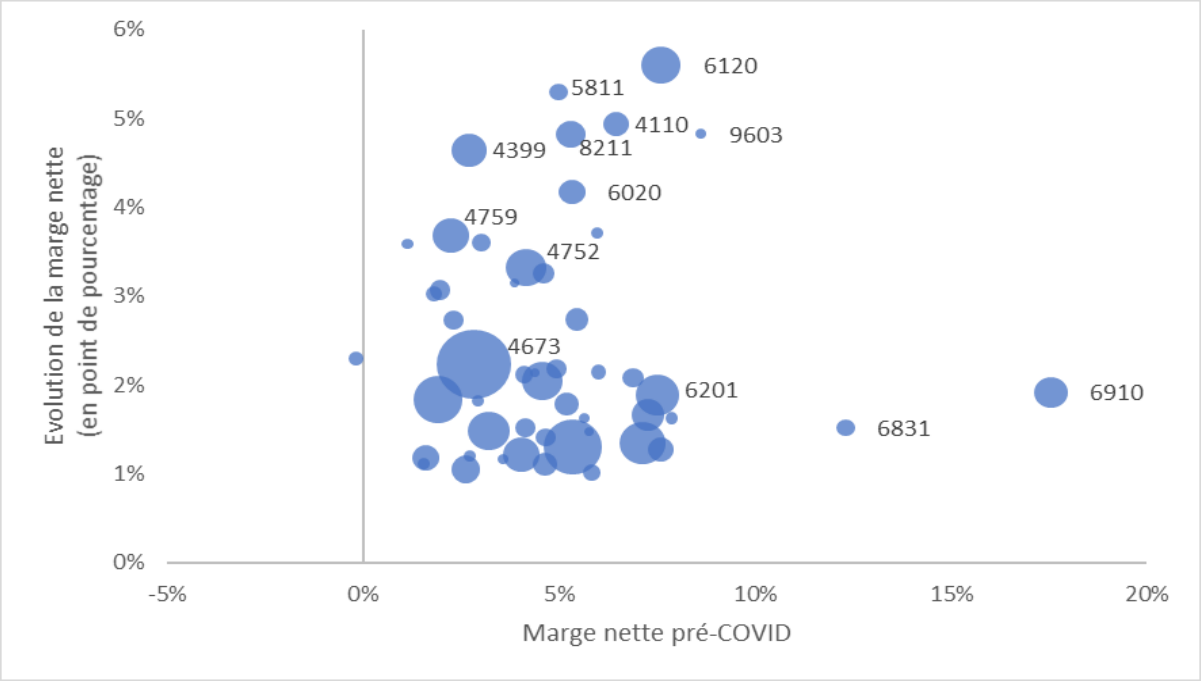

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres
Remarque : sont présents dans le graphique les secteurs qui ont connu une augmentation de plus d'un point de pourcentage de leur marge nette en moyenne sur la période COVID par rapport à la période pré-COVID. La taille de la bulle représente le chiffre d'affaires 2021 du secteur.

En revanche, la marge nette a fortement diminué dans les services auxiliaires des transports aériens (NACE 5223) et terrestres (5221), les activités des clubs de sports (9312), les hôtels (5510) et les activités des voyagistes (7912) (voir graphique 17). La marge nette du commerce de gros d'équipements automobiles (4531) a fortement diminué en 2020, avant de retrouver son niveau pré-COVID en 2021. Plusieurs secteurs du commerce hors alimentaire ont également vu leurs marges diminuer, comme le commerce de détail de produits à base de tabac (4726) et d'articles médicaux (4774), ainsi que le commerce de gros d'appareils électroménagers (4643) et de machines pour la construction (4663) (voir tableau complet en annexe).

Graphique 17 Secteurs des services qui ont connu une diminution significative (> 1 point de pourcentage) de leur marge nette en période COVID (par rapport à la période pré-COVID)

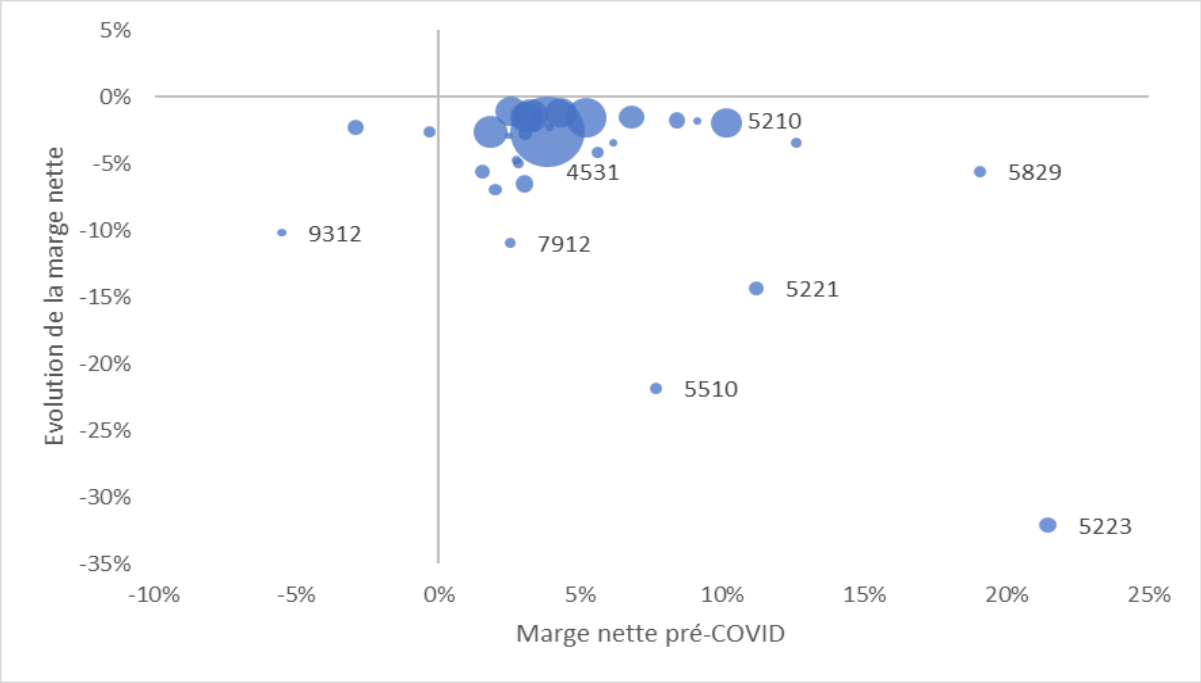

Sources : BNB (Centrale des bilans), Statbel, calculs propres
Remarque : sont présents dans le graphique les secteurs qui ont connu une diminution de plus d'un point de pourcentage de leur marge nette en moyenne sur la période COVID par rapport à la période pré-COVID. La taille de la bulle représente le chiffre d'affaires 2021 du secteur.

Ces résultats sectoriels globalisés peuvent cacher des fortes différences entre les entreprises d'un même secteur. C'est pourquoi, il est important de regarder également la proportion d'entreprises qui affichaient en 2020 une diminution de leur bénéfice d'exploitation par rapport à moyenne pré-COVID (moyenne 2017-2019) (voir tableau complet en annexe). Les résultats sont cohérents avec ceux de l'évolution des marges nettes. Parmi les dix secteurs avec la proportion la plus élevée, se retrouvent notamment des secteurs liés au tourisme, à l'HORECA et aux services auxiliaires des transports (voir graphique 18).

Graphique 18 Secteurs des services avec la plus forte proportion d'entreprises affichant une diminution du bénéfice d'exploitation (Rub. 9901) en 2020 par rapport au bénéfice annuel moyen pré-COVID (moy. 2017-2019)

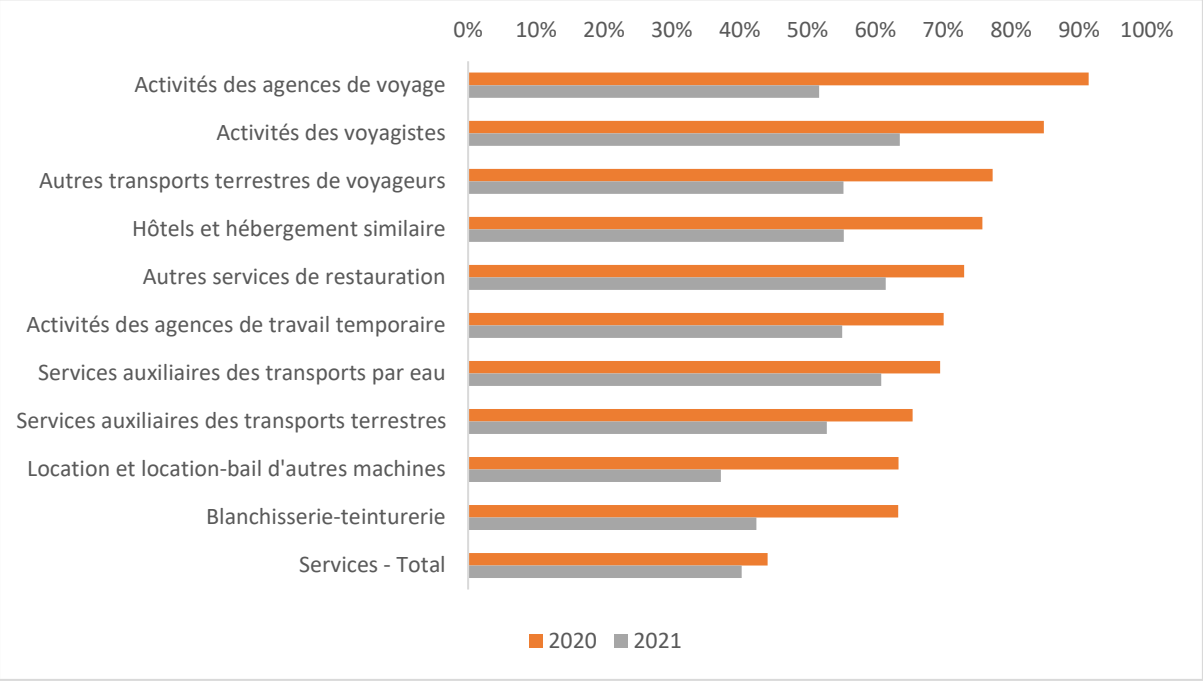

Source : Comptes annuels des entreprises (BNB – Centrale des bilans)

2.2.5. Conclusion

Les mesures de soutien mises en place par les autorités ont permis de limiter l'impact de la crise sanitaire sur les résultats financiers des entreprises. Si certains secteurs ont été durement touchés, la tendance générale indique un impact limité sur le niveau des marges en 2020 et une tendance à la hausse pour l'année 2021. Cependant, ces résultats peuvent cacher de fortes différences au sein des différents secteurs. Par ailleurs, la présence des mesures de soutien rend difficile l'interprétation des hausses de la marge sur la période.

Une crise chasse l'autre. Si la crise sanitaire a diminué le volume d'activités des entreprises, le contexte actuel est d'une toute autre nature. A travers les tensions sur les coûts énergétiques, sur les matières premières et sur les salaires, la crise actuelle impacte différemment les marges des entreprises. Cette nouvelle crise redistribue la carte des secteurs gagnants et perdants. Il convient donc d'être prudent à la lecture de ces résultats. Cette étude montre seulement les secteurs qui sortent fragilisés par les deux années de crise du COVID et ceux qui en sortent renforcés.

3. Conclusion

Le screening horizontal des secteurs aide à veiller au bon fonctionnement des marchés des biens et services en Belgique. Il constitue une première étape dans l'analyse des marchés, en récoltant des informations sur leur structure, leur dynamique et leur rentabilité.

Dans la première partie du rapport, une liste de secteurs affichant un risque plus élevé de dysfonctionnement a été identifiée. Cette analyse se base sur la première année de la crise du COVID (2020) : il convient donc d'être prudent dans l'interprétation des résultats. De plus, ceux-ci ne constituent pas un jugement final, mais fournissent une liste de candidats à une analyse plus approfondie, qui seule permettrait de mieux cerner le contexte, le marché pertinent et les dynamiques d'offre et de demande d'un secteur particulier. Ces résultats sont cohérents avec ceux publiés l'année passée et en adéquation avec certains cas analysés par les autorités de concurrence européennes. Ainsi, par exemple, plusieurs secteurs des matériaux de construction, des activités de location ou du commerce sont précisément mis en avant par ce screening.

La seconde partie du rapport portait sur l'évolution de la rentabilité des différents secteurs, notamment en évaluant l'impact de la crise sanitaire du COVID sur la marge des entreprises. Après une décennie pré-COVID plutôt favorable, bien que variable selon les secteurs, les mesures de soutien mises en place par les autorités ont permis de limiter l'impact de la crise sanitaire sur les résultats financiers des entreprises. Si certains secteurs ont été durement touchés par les confinements, la tendance générale indique un impact limité sur le niveau des marges en 2020 et une tendance à la hausse pour l'année 2021. Cependant, ces résultats peuvent cacher de fortes différences au sein des différents secteurs. Par ailleurs, la présence des mesures de soutien rend difficile l'interprétation des hausses de marge sur la période.

Par ailleurs, les crises successives bouleversent l'actualité économique. L'année 2022, qui n'est pas prise en compte dans ce rapport, a été marquée une forte inflation et une hausse importante des coûts de production, tant au niveau de l'énergie que des matières premières. Cette crise impacte fortement la rentabilité et le fonctionnement des différents secteurs. Les secteurs les plus touchés ne sont pas forcément les mêmes que lors de la crise du COVID. Il convient donc d'être prudent dans l'interprétation des résultats de ce rapport.

4. Annexes

Annexe 1 :Définition des indicateurs

Indicateurs statiques

Nombre d'entreprises

L'indicateur du nombre d'entreprises comptabilise le nombre d'entreprises belges actives sur le marché intérieur dans un secteur donné. La raison de sa présence est que les secteurs qui comprennent peu d'entreprises sont soumis à un risque plus élevé d'ententes sur les prix ou autres types de collusions.

Herfindahl-Hirshman Index (HHI)

L'indice de Herfindahl-Hirshman est défini comme la somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des entreprises d'un secteur déterminé. La valeur du HHI se situe entre $1/N$ et 1, où N est le nombre d'entreprise du secteur. Une large hétérogénéité dans les parts de marché témoigne d'une plus forte concentration et d'un HHI plus élevé.

En cas de monopole, le HHI prend la valeur de 1. Le HHI est fréquemment utilisé pour évaluer la concentration (ou asymétrie) d'un secteur. Malgré la complexité du lien entre le degré de concentration (tel que mesuré par le HHI) et le pouvoir du marché, il est communément admis que le pouvoir de marché va de pair avec une concentration plus forte des entreprises. Cela peut déboucher sur un environnement moins propice à la concurrence.

Pénétration des importations

La pénétration des importations d'un secteur est approximée dans cette étude comme le rapport entre la valeur des produits importés liés à ce secteur et la valeur de la consommation apparente de l'ensemble des produits de ce secteur en Belgique.

Soit IMP_p, la valeur des importations du produit p lié au secteur S[29], tandis que *CA intérieur* est le chiffre d'affaires du secteur *S*. Alors la pénétration des importations IP_S pour le secteur *S* est égale à :

$$IP_S = \frac{\sum_{p \in S} IMP_p}{\sum_{i \in S} CA.intérieur_i + \sum_{p \in S} IMP_p}.$$

Un coefficient élevé indique une exposition élevée d'un secteur à la concurrence des entreprises étrangères qui proposent des produits similaires sur le marché intérieur. Cette ouverture au commerce international fragilise les firmes domestiques peu rentables.

Une plus grande ouverture peut donc sous certaines conditions aller de pair avec une plus forte concurrence sur le marché intérieur. L'analyse sectorielle porte sur les secteurs caractérisés par une absence d'ouverture ou une faible ouverture. La pénétration des importations permet de nuancer les résultats des autres indicateurs, et plus particulièrement ceux liés au HHI (concentration sur le marché intérieur) et au « Nombre d'entreprises » (nombre d'entreprises actives sur le marché intérieur).

[29] Les produits importés qui sont directement réexportés sont soustraits de la valeur des importations du produit p lié au secteur *S*.

Intensité capitalistique

L'intensité capitalistique d'un secteur peut être approximée comme le capital nécessaire à la génération d'un euro de résultat total d'exploitation. Cet indicateur se calcule comme le rapport entre d'une part le stock de capital total du secteur (K_S) et le résultat total d'exploitation (Y_S) de l'ensemble des entreprises du secteur S.

$$CAPINT_S = \frac{K_S}{Y_S}$$

Théoriquement, les valeurs pour l'indicateur varient entre 0 et l'infini. Les nouvelles entreprises ou les entreprises de petite taille éprouvent d'autant plus de difficultés à s'établir ou se maintenir sur le marché que le rapport entre le stock de capital et le résultat total d'exploitation est élevé. Cela peut conduire à un problème de concurrence potentiel dans les secteurs à forte intensité de capital.

PCM - price cost margin

Cet indicateur reflète la marge d'un secteur. Pour une firme i, cette marge (notée L ci-dessous) est définie comme la différence entre le prix (p) et le coût marginal (MC) de la production divisée par le prix :

$$L_i = \frac{p_i - MC_i}{p_i}$$

En d'autres termes, elle mesure de combien le prix d'un produit est supérieur au coût marginal de sa production (par rapport au prix de ce produit). Par exemple, si une entreprise vend à 100 EUR un produit qui a engendré un coût de production de 90 EUR, elle aura une marge de 10 % sur ce produit.

Au niveau sectoriel, cette marge est calculée en pondérant par les parts de marché des différentes entreprises du secteur considéré :

$$L_S = \sum_{i \in S}^{N} m_i \, \frac{p_i - MC_i}{p_i}$$

Où m_i est la part de marché de l'entreprise i appartenant au secteur S.

En pratique, le calcul de la marge n'est pas aisé, car il requiert les données sur les prix et les coûts marginaux des différentes firmes. Une approche directe qui recueillerait de telles données micro-économiques pour chaque entreprise s'avérerait fastidieuse. C'est pourquoi, de nombreux chercheurs ont utilisé une approche indirecte pour estimer la marge à l'aide de modèles économétriques. Ces modèles mesurent l'impact de fluctuations à court terme de la production et de l'ensemble des facteurs de production au niveau sectoriel.

Dans le cadre de ce screening sectoriel, la marge L_S a été estimée pour chaque secteur S par l'indicateur price cost margin, PCM_S. Cet indicateur représente le ratio entre deux variables (au numérateur, l'excédent brut d'exploitation et au dénominateur le chiffre d'affaires[30]) calculées dans le cadre de l'enquête structurelle des entreprises[31]. Le recours à l'enquête structurelle permet de mieux couvrir un secteur en prenant en compte également les petites entreprises qui ne remplissent pas de comptes annuels sous un schéma complet. Ce PCM ne tient pas compte du coût du capital.

[30] Par rapport au screening 2014, le dénominateur ne prend plus en considération les variations de produits finis (71) et les productions d'immobilisés (72).

[31] Ces variables sont définies dans le cadre du Règlement européen 250/2009.

Indicateurs dynamiques

Taux d'attrition des entreprises

Le taux d'attrition pondéré des entreprises pour l'année t se définit comme étant la somme des parts de marché de l'année $t-1$ des entreprises qui quittent le marché dans l'année t et des parts de marché des entreprises qui y accèdent dans l'année t.

$$WCHURN_{St} = \sum_{i \in \{Ex_t\}} m_{i,t-1} + \sum_{i \in \{En_t\}} m_{it}$$

Théoriquement, les scores varient entre 0 et 2. Un score supérieur à 1 indique qu'une ou plusieurs entreprises importantes (en termes de part de marché) sont arrivées sur le marché ou en sont sorties. A l'inverse, un score nul montre une forte stabilité dans la composition d'un secteur et signifie qu'aucune firme n'est entrée ou sortie du marché lors de la période étudiée.

Le taux d'attrition des entreprises analyse l'évolution dynamique de la composition d'un secteur, à travers l'analyse des entreprises entrantes et sortantes. Dès lors, une valeur faible peut constituer une indication du niveau des barrières à l'entrée ou à la sortie d'un marché.

Taux de survie

Le taux de survie analyse les changements dans la démographie d'un secteur. Une valeur élevée du taux de survie indiquerait une forte stabilité dans la démographie d'un secteur, avec peu de nouvelles firmes et une survie élevée des firmes présentes sur le marché. Cette grande stabilité entrainerait un risque potentiel lié aux interactions entre les firmes, surtout dans les secteurs où elles sont peu nombreuses.

En effet, comme les différents acteurs du marché se connaissent et peuvent mieux appréhender les comportements stratégiques des concurrents, les accords anticoncurrentiels peuvent être facilités par cette stabilité. Le taux de survie révèle également le niveau des barrières à l'entrée et à la sortie d'un secteur.

A l'inverse, une valeur faible de l'indicateur indiquerait un dynamisme dans la composition d'un secteur, avec de nombreuses entrées et sorties. L'entrée de nouvelles firmes rendrait plus difficile le maintien des collusions entre les firmes présentes sur le marché.

Le taux de survie peut être approché de plusieurs manières différentes. Chaque méthode met en avant certains aspects et en ignore d'autres. Dans cette étude, l'indicateur choisi pour évaluer le taux de survie est le rapport du nombre d'entreprises actives durant toute la période d'analyse (2016-2020) sur le nombre d'entreprises actives lors de la dernière année de la période (2020) :

$$Taux_de_survie = \frac{\sum_{i=1}^{N} \prod_{t=1}^{T} x_i^t}{\sum_{i=1}^{N} x_i^T}$$

Où x_i^t pour une firme i est égal à 1 si cette firme était active (c'est-à-dire, ayant un chiffre d'affaires intérieur positif) en l'année t et 0 sinon.

Concrètement, il s'agit de mesurer la proportion de firmes actives en 2019 qui ont été actives tout au long de la période étudiée (2016-2020)[32]. De par son dénominateur, ce ratio est influencé par le nombre de firmes qui sont entrées sur le marché au cours de la période étudiée. La valeur de l'indicateur est par définition toujours comprise entre 0 et 1 : où une valeur de 1 correspond à une forte stabilité dans la démographie d'un secteur (toutes les entreprises actives sur le secteur en 2020 opéraient déjà ensemble sur le marché lors des quatre années précédentes).

Volatilité des parts de marché

Le taux de volatilité des parts de marché analyse l'évolution dynamique d'un secteur, au moyen de la stabilité relative des parts de marché des différentes entreprises qui le composent. Il mesure la quantité de parts de marché qui est transférée des firmes en déclin vers celles en développement. Un ratio peu élevé indiquerait une forte stabilité dans la répartition des parts de marché au sein d'un secteur d'une année à l'autre, ce qui pourrait témoigner de problèmes potentiels de concurrence et de collusions entre les firmes. Outre les collusions, l'existence de barrières à l'entrée peut limiter la création de nouvelles firmes et peut donc contribuer à une certaine stabilité dans la répartition des parts de marché au sein d'un secteur.

L'approche retenue pour mesurer le taux de volatilité correspond à la somme de la valeur absolue du changement de parts de marché de chaque entreprise (à partir de leur chiffre d'affaires intérieur) d'un secteur divisée par deux :

$$Volatility_S^t = \sum_{i \in S} \frac{\left| m_i^t - m_i^{t-1} \right|}{2}$$

Où m_i^t est la part de marché (calculée par rapport au chiffre d'affaires intérieur du secteur) de la firme i au temps t.

Le taux de volatilité peut prendre une valeur comprise entre 0 et 1. Le taux de volatilité d'une année doit être relativisé par la volatilité moyenne sur une plus longue période. De plus, une valeur élevée du taux de volatilité ne signifie pas automatiquement un bon fonctionnement du marché. Elle peut être liée à une mauvaise conjoncture, à des changements dans la législation ou à des restructurations au sein du secteur.

Taux de rotation des entreprises (TNF8)

Le taux de rotation des entreprises (TNF8) calcule la rotation des entreprises parmi les huit plus importantes (sur le plan du chiffre d'affaires intérieur) d'un secteur donné entre 2016 et 2020. Si le secteur comprend au moins 8 entreprises, les valeurs de cet indicateur sont comprises entre 8 (statu quo, les mêmes firmes dans le TOP 8 du secteur pendant la période considérée) et 40 (changement complet de firmes). Une valeur élevée de l'indicateur indiquerait une turbulence élevée et donc, potentiellement, un niveau de concurrence plus important.

[32] Le taux de survie tient également compte des entreprises n'ayant pas de compte pour une année suite, entre autres, au changement de la date de clôture des comptes.

Annexe 2 : Approche méthodologique et sources de données statistiques

Approche méthodologique

L'indicateur composite est construit selon la même méthodologie que celle des années précédentes. Elle consiste en une phase de normalisation, puis d'agrégation des indicateurs normalisés en un indicateur composite. La normalisation permet de comparer ces variables dont l'échelle de mesure peut être très différente. Pour cela, la méthode « min-max »[33] a été adoptée car elle n'affecte pas le classement des valeurs originales des indicateurs. Après la normalisation, les valeurs de chaque indicateur se situent entre 0 et 1. Un risque plus élevé de dysfonctionnements se traduit par une valeur proche de 1. Une fois normalisés, ces indicateurs sont agrégés en un indicateur composite [34].

Tous les secteurs analysés sont classés soit parmi les industries soit parmi les services. Cette segmentation s'avère primordiale dans le processus de normalisation des indicateurs (où les valeurs minimale et maximale d'un indicateur sont celles du groupe de référence auquel le secteur a été affecté). La distinction entre industrie et service a été avant tout motivée par la disponibilité des données pour l'indicateur de pénétration des importations et par la logique des screening précédents de l'Observatoire des prix et celle des études d'autres institutions[35].

Les hypothèses sous-jacentes énoncées brièvement ci-dessus, en particulier l'agrégation de l'information au sein de l'indicateur composite, peuvent influencer les résultats du screening. C'est pourquoi, non seulement chaque indicateur est analysé individuellement, mais chaque hypothèse de modélisation fait également l'objet d'une analyse de sensibilité.

---

[33] D'après cette méthode, les indicateurs sont normalisés selon la formule suivante :

$$Y_{ni} = \frac{Y_i - Y_{min}}{Y_{max} - Y_{min}}$$

Où Y_{ni} est l'indicateur Y normalisé pour le secteur i, Y_i est la valeur de l'indicateur pour le secteur i, Y_{min} la valeur minimale effective que prend l'indicateur Y et Y_{max} la valeur maximale effective que prend l'indicateur Y. Pour les indicateurs dont une valeur proche de 0 indique un risque potentiel de dysfonctionnements de marché, la valeur normalisée est égale à $(1 - Y_n)$. Pour les indicateurs du nombre de firmes, de l'intensité capitalistique et du taux d'attrition des entreprises, les valeurs ont été transformées en logarithme avant d'être normalisées selon la méthode min-max. En effet, ces indicateurs ont une distribution fortement concentrée avec quelques valeurs extrêmes qui influenceraient la normalisation. De plus, pour certains indicateurs, une normalisation non-linéaire est plus pertinente d'un point de vue économique. Ainsi, par exemple, pour le nombre de firmes, l'indicateur devrait perdre davantage de points (le gain en concurrence et en fonctionnement du marché est plus élevé) pour un passage de 1 à 50 firmes que pour un passage de 3.000 à 3.500 firmes.

[34] Trois méthodes ont été utilisées : la moyenne simple, la moyenne géométrique et la méthode de bénéfice du doute (BoD pour Benefit of the Doubt). Chaque méthode a ses avantages et ses inconvénients. Etant donné que les trois méthodes fournissent des résultats similaires, l'approche retenue pour l'agrégation de l'indicateur composite est celle de la moyenne simple.

[35] Par exemple, European Commission (2007) «Implementing the new methodology for product market and sector monitoring: results of a first sector screening», SEC(2007) 1517 (Brussels, Commission of the European Communities), European Commission (2007) «Guiding principles for product market and sector monitoring», European Economy, Occasional Papers 34, June, European Commission (2018) «Identifying Priority Service Sectors for Reforms in France».

Sources des données statistiques

Pour le calcul des indicateurs l'Observatoire des prix utilise les mêmes sources statistiques que lors des précédents exercices de screening. Il s'agit des sources suivantes, qui contiennent des données annuelles détaillées jusqu'au niveau de l'entreprise ou du produit :

1. Le répertoire d'entreprises, géré par Statbel (l'office belge de statistique).
2. Les comptes annuels des entreprises, issus de la Centrale des Bilans de la BNB.
3. Le chiffre d'affaires sur la base des déclarations de TVA de Statbel.
4. Les données relatives aux importations et exportations, émanant de la BNB[36].
5. L'enquête structurelle des entreprises, provenant de Statbel.

Dans le répertoire d'entreprises de Statbel, chaque entreprise individuelle se voit attribuer un code NACE sur base de son activité principale. Il détermine le secteur d'activité auquel appartient l'entreprise.

[36] Il s'agit, pour le moment, uniquement des données relatives à l'importation et l'exportation des biens. Il est actuellement examiné comment ajouter dans le futur les données relatives à l'importation et l'exportation des services.

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be